52e ANNÉE (6e SÉRIE) — N° 19 — 9 MAI 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Edition complète . . . . . . 18 fr. / Edition partielle. . . . . . . 12 fr.

ETRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 6 décembre 1934.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Questions de science ecclésiastique. — Que sommes-nous obligés de croire au sujet de la virginité de la Sainte Vierge, et spécialement comment prouve-t-on sa virginité *in partu* ? 289. — Comment consoler les âmes qui s'attristent dans la crainte de voir exclus du paradis ceux qu'elles ont aimés ici-bas ? 290. — A quoi est tenu un évêque à l'égard d'un de ses prêtres obligé de se retirer du ministère ? 291. — La thèse de M. l'abbé Bremond au sujet de la prière est-elle exacte ? L'idée générale de M. Bremond, 292. La prière faite en état de grâce est-elle la seule véritable prière ? La prière, même faite en état de grâce, a-t-elle une valeur satisfactoire ? 293. Quelle est la valeur de la prière des pécheurs ? 294. — Peut-on espérer obtenir la déclaration de nullité d'un mariage parce que la future était enceinte à l'insu du futur ? 295. — Peut-on dire que les paroles de la consécration n'ont pas, de soi, la force de séparer de son corps le sang de Jésus-Christ ? 295. — Comment expliquer l'évanouissement des saintes espèces au bout d'un certain temps ? 296.

Liturgie. — Consultations diverses, 296.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : Funck-Brentano, 300 ; Dr Gorce, 301 ; abbé Jacques Leclercq, 303 ; P. Fernessole, P. Désiré des Planches, *La connaissance du Père et de son Fils Jésus* (Retraite), 304.

PRÉDICATION

Pour des Communions solennelles pendant le Mois de mai — *A la messe :* La Sainte Vierge modèle du pieux communiant, 257. — *Aux vêpres :* Marie modèle de persévérance, 259.

Retraite de jeunes filles *sur la résurrection de la fille de Jaïre.* — *2e Jour.* I. Les occasions du péché, 260. — II. La prière, 262. — III. Les joueurs de flûte, 264.

Pour une prise d'habit. — Le renoncement au monde et ses avantages, 266.

Explication du Catéchisme. — *43e Leçon :* Le baptême, 269.

Changements d'adresse

Prière très instante de joindre à toute demande de changement d'adresse l'ancienne bande et 1 fr. en timbres-poste. — Pour nos abonnés des Colonies françaises et de l'Etranger, ajouter cette petite somme au prix de l'abonnement de l'année suivante.

En vente à nos Bureaux

POUR LES COMMUNIONS SOLENNELLES

Nous avons publié une *Retraite* dans les années 1904, 1921, 1922, 1926, 1932 et 1933 de la *Prédication*. — Pour le prix de ces années, voir la couverture du 25 avril dernier.

POUR LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

Hymne à Jeanne d'Arc, de Gravier. Partition in-4°, texte, chant et accomp., 2 f.; in-8, texte et chant, 0 f. 50 ; paroles seules, les 10 ex., 1 fr.
Jeanne d'Arc (drame historique en 5 actes avec prologue), par G. Bizet. In-12 de 102 p., franco 2 f. 50 (sans droits d'auteur).

PETIT COURRIER

Q. — Quels livres conseiller à des jeunes filles de 15 à 18 ans qui déplorent leur ignorance religieuse et néanmoins ne voudraient pas se remettre à l'étude du Catéchisme de leur première communion, lequel constitue leur seul bagage... déjà quasi oublié ? Leur niveau intellectuel est celui du certificat d'études ; le milieu familial et social, très quelconque.

Je cherche un livre ou des livres qui mettent à leur portée : 1° l'*Histoire Sainte* (Ancien Testament), 2° la

Vie de N.-S. Jésus-Christ et *le Nouveau Testament*, 3° le Catéchisme développé *sans la forme catéchistique* qui les rebuterait.

Il faut du *simple*, du *pratique*, de *l'attrayant*, dans les prix modérés : c'est sans doute beaucoup demander...

R. — Puisque vos jeunes filles n'ont qu'un bagage religieux très mince, pourquoi en Histoire Sainte ne leur mettriez-vous pas entre les mains les petites brochures, simples, pratiques, attrayantes et de prix modéré, de Mgr Audollent : 1° *Histoire Sainte,* 99 p., *Vie de N.-S. Jésus-Christ,* 96 p., 2 f. 40 chacune, à « L'Ecole, » 76, rue des Sts-Pères, Paris 7e ? Ces brochures sont faites pour des enfants ; mais croyez-nous, elles vous seront utiles dans votre cas particulier. Vous pouvez toujours les étudier avant de les adopter.

Quant au Catéchisme développé sans la forme catéchistique, puisque vous voulez quelque chose de simple, de pratique et de bon marché, examinez le petit volume de M. l'abbé P. Coqueret, *L'Essentiel de la religion catholique,* 4 f., Paris, Lethielleux.

Q. — 1° Quel ouvrage faire lire à un Normalien pour le désintoxiquer des théories sociologiques de Durkheim ?

2° *Item,* à des jeunes ouvriers en contact quotidien avec les socialistes ?

R. — Ad I. Le *Précis de Sociologie* de Lemonnyer, Tonneau et Troude, in-8 de 500 p., 25 f., Marseille, Editions Publiroc (cf. *Ami* du 10 janvier dernier, p. 28) ; — plus bref, *Notions de Sociologie* du P. H. du Passage, in-12 de 243 p., 10 f., Paris, J. de Gigord (cf *Ami* 1932, p. 674)

Ad II. P. Croizier, *Grands mots,* in-12 de 298 p., 12 f., Paris, Spes.

Q — *L'Ami* voudrait-il me dire ce qu'il faut penser des assertions de M Jean Jacoby sur la naissance de Jeanne d'Arc, dont il fait une fille adultérine de la reine Isabeau et du duc Louis d'Orléans ?

R. — Nous avons montré la fausseté de cette fantaisie historique dans l'*Ami* du 30 mars 1933, p. 205-208. (Elle fait son tour du monde, car c'est pour répondre à un journal de Colombie qu'un abonné de là-bas nous pose la question).

Q — Est-il exact, comme je l'ai affirmé dans une discussion, que les fêtes de S. Jean Bosco, sainte Bernadette, sainte Louise de Marillac, sainte Anthide Thouret et S. Conrad de Parzham sont étendues à l'Eglise universelle ?

R. — Non, ce n'est pas exact. Quand la chose se fera, nous aurons soin de la noter sous la rubrique « Actes du Saint-Siège. »

Q. — Je vous serais très reconnaissant de m'indiquer quels auteurs je pourrais consulter sur le sujet suivant :

« Nécessité de chercher et de trouver dans les paroisses, mais plus spécialement dans les annexes privées de la présence habituelle du prêtre, une ou plusieurs personnes de bonne volonté qui remplacent le prêtre dans les circonstances où sa présence n'est pas indispensable : catéchismes, patronages, réunions à l'église le dimanche et en semaine, soin de l'église, etc. — Souligner cette nécessité urgente, en indiquer les motifs ; quelles personnes choisir, formation à leur donner ; résultats qu'on peut espérer de leur action. »

R. — Nous ne connaissons pas d'ouvrages sur la question. Les revues catholiques ont à plusieurs reprises signalé des initiatives répondant à votre désir Le mieux ne serait il pas que vous vous adressiez directement aux centres qui ont organisé ces services et qui pourront vous documenter de première main ? Voici des adresses que nous avons conservées :

Les Auxiliatrices du Clergé, La Thébaïde, à Resson, par Nogent-sur-Seine (Aube) ; les Dominicaines Missionnaires des Campagnes, à Champagne-sur-Loue, par Port-Lesney (Jura) ; les Servantes de Jésus Souverain-Prêtre et de l'Eglise, s'adresser à M. Lepin, directeur au Grand Séminaire de Francheville (Rhône) ; les Petites Auxiliaires du Clergé, à Paray-le-Monial ; les Sœurs Bernadettes de S. François de Sales, à Thaon (Vosges).

Q. — Il arrive que des prêtres, qui sont par ailleurs de grand mérite et d'un dévouement admirable au service de Dieu, se disent parfois, après avoir échoué à convertir, par exemple, un mourant, se disent : « Si j'avais été moi-même plus fidèle à Dieu, peut-être aurais-je réussi à sauver cette âme. »

Jusqu'à quel point peut on affirmer que, par le fait de nos négligences dans le service de Dieu, nous sauverons moins d'âmes ? Il ne s'agit pas, évidemment, de négligences gravement coupables dans l'apostolat, mais de ces négligences qui sont dans l'ordre soit du péché véniel, soit de l'imperfection.

Quelles seraient les preuves de cette opinion, peut-on lui donner une raison *théologique* solide, quels sont les auteurs qui ont traité ce sujet ?

R. — Question déjà suffisamment traitée en 1927, p. 608, et en 1934, p. 764. Avec l'article du 27 mai 1926, vous aurez de quoi vous faire une opinion solide sur la question.

Q. — La Reine des Belges s'appelle Astrid. Peut-on trouver une sainte de ce nom ? Peut-on baptiser une enfant sous ce nom seul ?

R. — Nous avons soumis la question à nos lecteurs en 1926. La réponse a été négative : Astrid n'est pas un nom de sainte (p. 390 des couv. jaunes). C'est la forme suédoise, norvégienne et danoise du mot islandais A(o)stridur, qui signifie « Beauté de l'amour » ou « Bel amour ». Il existe en ces pays beaucoup d'autres noms d'homme ou de femme, très anciens, qui ne sont pas des noms de saints.

Abbé J.-M. Paigent, directeur d'école libre. — **Langue française.** *Cours moyen et supérieur illustré.* — In-8 cartonné et illustré de 304 p., 8 f. 25. — Paris, Tolra.

Cette nouvelle édition (la 40e), revue, corrigée et augmentée selon les indications des membres les plus qualifiés de l'enseignement catholique et d'après les programmes officiels, est destinée aux élèves qui se préparent aux divers certificats d'études Elle peut à la fois tenir lieu de *Grammaire*, de *Vocabulaire,* de cours de *Dictées* suivies de questions, de livre de *Lectures expliquées,* de traité d'*Analyse* logique et grammaticale et de traité de *Composition française :* six ouvrages en un seul.

Ce volume compte en effet, en plus des leçons de grammaire proprement dites, près de 2 000 exercices variés de grammaire, d'analyse, de vocabulaire, 80 dictées d'examen avec questionnaires, 300 sujets de composition française classés par série et précédés de modèles. Il contient en outre des leçons spéciales destinées uniquement aux élèves des cours supérieurs et complémentaires. En haut des pages, on a placé, bien en vedette, de nombreuses pensées morales. Imprimées en caractères cursifs, elles pourront servir de modèles d'écriture.

La haute valeur pédagogique de l'ouvrage de M. Prigent dispensera nos écoles libres de recourir à tel ou tel autre manuel dont on vantait les « méthodes modernes » pour en excuser l'insipide et absurde neutralité. Qu'on se rappelle l'enquête menée sur la question en 1922 par M. Eugène Labelle (*Revue Apologétique* des 15 août et 1er septembre 1922).

Le Directeur de l'école libre de Morlaix a su unir la science du praticien à l'âme du prêtre éducateur : son livre ne perd pas de vue un seul instant l'idéal moral, patriotique et religieux, au service duquel se dépensent si généreusement nos maisons d'éducation chrétienne. N'est-ce pas une raison décisive pour lui souhaiter, à la suite de Mgr Duparc, le plein succès qu'il mérite ?

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

OFFICE GÉNÉRAL DU LIVRE

14 bis, rue de Bagneux, PARIS 6e.

Successeur de

L'Office Général de Commission

Just POISSON

fournit aux conditions les plus avantageuses

TOUS les OUVRAGES français et étrangers ainsi que la MUSIQUE religieuse et profane

REMISES SPECIALES

aux Séminaires, Institutions, Missions, Congrégations, Bibliothèques paroissiales et scolaires.

Nous nous chargeons gratuitement des abonnements aux revues, publications et journaux français et étrangers ainsi que de l'exécution de toutes reliures, travaux de luxe, missels, paroissiens, etc., et reliures courantes.

Nous fournissons aussi tous articles concernant le Clergé et le Culte : objets de piété, ornements d'église, statues et tous articles nécessaires aux Missions, Congrégations, etc.

Renseignements sur demande

Compte postal Paris 195.93.

VITRAUX D'ART

Charles CHAMPIGNEULLE

96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VIe).

Voir *Ami du Clergé*, no du 18 avril, page 139.

Matériel pour les INSTALLATIONS DE LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

LAMPES FLAMME SPÉCIALES à FAIBLE CONSOMMATION

Renseignements gratuits

Appareillage Electrique LEWIS,

181, rue Lafayette, PARIS (Xe).

Vins de Messe. Abbaye St-Michel de Frigolet

CAVES de PRÉMONTRÉS

Intention paroisses pauvres livrerons courant Mai 100 fûts 125 l. Vin Blanc Messe nouveau : Frs 160 hecto. Ecrire : M. YVRARD, 4, Quai Vauban, SETE (Hérault).

VIN DE CHASSAING

TONIQUE et BI-DIGESTIF

CONTRE LES

DIGESTIONS DIFFICILES

1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine) et *Pharmacies*

L'UNION ARTISTIQUE

A VAUCOULEURS (MEUSE).

A. PIERSON, directeur

Catalogues adressés sur demande

No 138

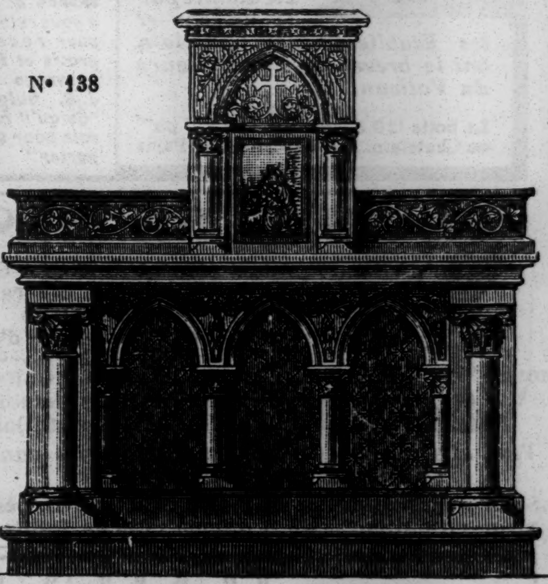

AUTEL (XIIIe siècle) en terre cuite, peint ton pierre.
Hauteur : 1m 80 — Largeur : 1m 80

Prix sans marche	**2.750 fr.**
Emballage (port dû)	**180 fr.**

L'UNION fabrique à des prix extrêmement avantageux, en toutes dimensions et en tous styles, des Autels en terre cuite qui possèdent le fini artistique et la solidité de la pierre tout en étant beaucoup plus riches en sculpture.

Album, dessins et prix sur demande.

Communauté Religieuse peut fournir

HOSTIES

Grandes (cinq) : 5 fr. le cent. } travail très soigné.
Petites (un) : 1 fr. — }

S'adresser : Maison Bleue, ORNEMENTS D'EGLISE, CHARLIEU (Loire), qui mettra en rapport.

COMBINÉS BARRAL

Pour la conservation parfaite des œufs pendant 1 an.

Prix : 11 fr. pour 500 œufs

Notice gratis sur demande

M. RIVIER, 8, Villa d'Alésia, PARIS 14e.

Supprimez l'intermédiaire et vous aurez la vie moins chère

CAFE

TORRÉFIÉ ***Extra supérieur***

Le postal 10 kilogs franco votre gare.... Fr. 157 fr. 50

HENRI VINCENT, Importateur-Brûleur à SALON-DE-PROVENCE (B.-du-Rhône).

Chèques Postaux c. c. No 6109 Marseille

Maison spécialement recommandée.

FABRIQUE DE MOBILIER D'EGLISE
Maison spécialisée fondée en 1875 — Catalogue franco
C. LENCLOS, sculpteur, lauréat des Beaux-Arts, BEUVRY (P.-de-C.).
Prix défiant toute concurrence.

HORLOGERIE. BIJOUTERIE. ORFÈVRERIE
CARILLONS - REVEILS - STYLOS
PHONOS - PHOTO - T.S.F. - CYCLES
Catalogue franco sur demande aux **Etablissements E. MUGLER Fils**, à Valence (Drôme) qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* **toutes facilités** et **conditions spéciales** avec **crédit** au gré du client

Je continue ma cure...
d'Urodonal chaque hiver, depuis que j'ai été débarrassé de mes rhumatismes et d'une sciatique tenace par ce bon remède.
L'Urodonal a été adopté par le Vatican et les Établissements Chatelain ont le brevet de Fournisseurs du Vatican.
La boîte (20 doses) **10 fr.**, f^co ph^ies ou Chatelain. 2, r. Valenciennes, Paris
BON n° . . à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter"

VINS DE MESSE
La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.
Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).
Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.
S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

MAISON AUBANEL PÈRE
Imprimeur du Saint Père
7, Place Saint-Pierre — AVIGNON.
Chèque postal Marseille 76-16

La Première Communion. RETRAITE ET SOLENNITÉ. Par un ancien curé de campagne. Broché : 7 francs; *franco*. 7,45
Plans de sermons et détails pratiques, rendra les plus grands services.

Comment diriger une retraite de communion solennelle, par l'abbé VIGNEAU. Broché : 1 fr. 50. Port : France 0,35. Etr. 0,70

Huit instructions pour une retraite aux enfants, par le chanoine BESNARD. Broché : 6 fr. Port : France 0,75. Etrang. 1,85
Ce livre si pratique se continue par les deux ouvrages qui suivent et qui contiennent également huit instructions.

Vive Jésus que j'aime ! par le chanoine BESNARD. Broché : 6 francs. Port : France 0,75 Etranger 1,85
Chaque instruction donne une consigne qui parle de Jésus : Connaître Jésus. Aimer Jésus. Penser à Jésus. Ecouter Jésus. Recevoir Jésus. Garder Jésus. Faire grandir Jésus. Faire resplendir Jésus.

En avant pour la vertu ! par le chanoine BESNARD. Broché : 6 francs. Port : France 0,75 Etranger 1,85
Troisième série d'instructions pour une retraite à des enfants. Lutte contre l'étourderie; pratique de l'obéissance, de l'humilité, de la douceur, de la loyauté : tel est le programme.

PARATONNERRES
à petites tiges et à ruban de cuivre suivant principe de la cage de Faraday
Breveté S. G. D. G. —— Plusieurs milliers de références
CH. MILDÉ FILS & C^ie, 60, rue Desrenaudes, Tél. Carnot 91-01. **PARIS** | **ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE - T. S. F.**

CHAISES et PRIE-DIEU en tous genres.
Grande fabrique vendant directement au Clergé et aux œuvres paroissiales, envoie tarif illustré avec prix franco.
Ecrire : **Emile CAPDEVIELLE, à Hagetmau (Landes).**

LA VOIE VERS LE BUT. Conférences données cette année à Saint-Gervais à Paris par le R. P. J. JANIN.
Réponses vives et d'actualité aux accusations contre l'Eglise d'être une minorité tyrannique et cupide.
5 fr., f^co 6 fr., TRALIN, 12, r. du Vieux-Colombier, PARIS.

HARMONIUMS ET PIANOS LABROUSSE
33, rue de Rivoli — 41 bis, Bd des Batignolles, PARIS.
NEUF ET OCCASION EN TOUTES MARQUES
T. S. F.
PHONOS
DISQUES
LUTHERIE
MUSIQUE

ACHAT
ÉCHANGE
RÉPARATION
LOCATION
— CRÉDIT —

Ami du Clergé du 9 mai 1935

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour des Communions solennelles pendant le Mois de mai. — *A la messe :* La Sainte Vierge modèle du pieux communiant, 257. — *Aux vêpres :* Marie modèle de persévérance, 259.

Retraite de jeunes filles *sur la résurrection de la fille de Jaïre.* — *2e Jour.* I. Les occasions du peché, 260. — II. La prière, 262. — III. Les joueurs de flûte, 264.

Pour une prise d'habit. — Le renoncement au monde et ses avantages, 266.

Explication du Catéchisme. — *43e Leçon :* Le baptême. 269.

POUR DES COMMUNIONS SOLENNELLES PENDANT LE MOIS DE MAI

A la messe

LA SAINTE VIERGE MODÈLE DU PIEUX COMMUNIANT

Mes chers enfants,

Nous sommes dans le mois de mai, c'est dans ce beau mois consacré à la T. S. Vierge que vous allez faire votre Communion solennelle. Pour achever de vous préparer à ce grand acte, je ne saurais mieux faire que de vous proposer l'exemple de cette bonne Mère et de vous inviter à communier avec les saintes dispositions qu'elle apporta elle-même à la réception de la Sainte Eucharistie.

I

La Sainte Vierge était-elle au Cénacle, le Jeudi Saint, quand Notre-Seigneur y institua ce sacrement, et y a-t-elle reçu la sainte communion des mains de son divin Fils? Quoique l'Evangile ne le dise pas, beaucoup de pieux auteurs le croient. Elle était au Cénacle cinquante jours plus tard, quand le St-Esprit descendit sur les apôtres, et elle le reçut en même temps qu'eux. Pourquoi n'eût-elle pas été au Cénacle également le Jeudi Saint et n'aurait-elle pas, tout au moins dans une salle voisine de celle où se célébrait la Cène, reçu la sainte communion, ainsi que les disciples et les saintes femmes qui l'accompagnaient? Le soir de Pâques, les disciples d'Emmaüs reconnaissent le Sauveur ressuscité à la fraction du pain qu'il renouvelle sous leurs yeux ; c'est donc qu'ils connaissaient cette fraction du pain qui ne fut peut-être alors que la consécration de la Sainte Eucharistie; c'est donc qu'ils en avaient déjà été les témoins, et où l'eussent-ils été, sinon au Cénacle le Jeudi Saint ?

En tout cas, il est certain que pendant tout le temps qu'elle demeura sur la terre depuis l'Ascension de son Fils jusqu'à sa propre Assomption, la Sainte Vierge dut communier bien des fois de la main de S. Jean, aux bons soins de qui Jésus mourant l'avait confiée. Chaque fois que cet apôtre bien-aimé célébrait la messe pour obéir à l'ordre qui lui avait été donné ainsi qu'aux autres apôtres, la T. S. Vierge devait avec bonheur assister à cette messe qui faisait redescendre son divin Fils sur la terre; elle devait surtout être heureuse d'y communier et avec quelles saintes dispositions !

Celles de l'âme, vous le savez, sont d'être en état de grâce et d'avoir une intention droite, c'est-à-dire le désir de plaire à Dieu et de devenir meilleur.

L'état de grâce atteignait en la T. S. Vierge une plénitude telle qu'elle faisait l'admiration des anges eux-mêmes. Quand l'archange Gabriel vient lui annoncer le mystère de l'Incarnation, il s'incline profondément devant Marie et lui dit avec respect : « Je vous salue, pleine de grâce. » Telle était la pureté de conscience de Marie qu'on ne la retrouvera jamais en aucune créature. Dieu l'avait préservée de la tache originelle afin qu'elle fût parfaitement digne de devenir sa mère, parfaitement digne de le porter dans ses bras et de le presser sur son cœur.

Notre-Seigneur voulait nous apprendre par là combien il faut être pur pour approcher de lui, pour le recevoir dans son cœur. La T. S. Vierge le comprit, aussi cette pureté sans tache qu'elle avait reçue en naissant, prit-elle soin de la conserver toute sa vie, afin d'être digne de communier. Immaculée en venant au monde, immaculée elle y vécut, immaculée elle s'approcha toujours de la sainte Table pour y recevoir Notre-Seigneur dans son cœur demeuré idéalement pur.

Nés avec le péché originel, nous en avons été purifiés par le baptême, mais, depuis, combien de fois n'avons-nous pas souillé par des fautes personnelles la robe d'innocence qui nous y a été donnée ! Avant d'aller communier, ayez toujours soin, m. e., de vous bien confesser, afin de recouvrer cette innocence si vous l'avez perdue, et que de votre âme en état de grâce, comme celle de la T. S. Vierge, les anges puissent dire : « Vous êtes toute belle et il n'y a pas de tache en vous. »

II

Avoir le cœur pur quand on va communier est déjà bien, mais ce n'est pas assez. Il faut, vous le savez, avoir aussi une intention droite, c'est-à-dire qu'il faut communier pour plaire à Dieu et devenir meilleur.

Sont-ce là toujours les motifs qui nous conduisent à la sainte Table ? Non, hélas !

On va, par exemple, communier parce que M. le Curé invite à le faire. On oublie que c'est une grande faveur dont on devrait se réjouir et être reconnaissant. Quand, remarquant le vif désir qu'avait Zachée de le voir et de l'entendre, Notre-Seigneur dit à ce publicain : « Zachée, aujourd'hui même je veux loger dans ta maison, » grande fut sa joie et bien vite il courut tout préparer chez lui pour y recevoir dignement le divin Maître. Si c'est avec ce sentiment qu'on répond à l'invitation du pasteur, c'est bien. Mais si on l'ac-

cueille en murmurant, si on n'y répond qu'à contre-cœur et uniquement pour ne pas déplaire à M. le Curé, on n'a pas une intention droite et on ne peut espérer avoir part aux bénédictions dont Notre-Seigneur combla Zachée et toute sa maison.

On va communier encore pour faire comme les autres, parce que les autres y vont. Sans doute, ce n'est pas un mal d'imiter les bons exemples que les autres nous donnent, mais il faut que nous imitions aussi les sentiments de foi, de confiance et d'amour qui les font s'approcher de la sainte Table, autrement, cette fois encore, nous n'aurions pas une intention droite.

Parfois aussi on va communier afin de mériter la réputation de personne pieuse, par vanité, ou bien parce qu'on sait que cela plaira à telle personne qu'on a intérêt à ménager et de qui on espère quelque faveur. C'est là encore communier dans des vues trop humaines. On doit communier avant tout pour plaire à Dieu et non pour plaire aux hommes, pour mériter les bénédictions de Dieu et non les faveurs des hommes.

Il est une mauvaise intention à laquelle sont particulièrement exposés les enfants qui, comme vous en ce moment, font leur Communion solennelle. Il en est qui depuis longtemps se réjouissent de faire cette communion, non pas afin de recevoir Notre-Seigneur avec plus de ferveur, non pas afin de renouveler les promesses de leur baptême et de promettre bien sincèrement à Dieu de lui rester toujours fidèles, mais au contraire parce que cette Communion solennelle mettra fin à leur assistance au catéchisme. Affranchis de la tutelle, cependant bien douce, de M. le Curé, ils pourront désormais en prendre à leur aise avec l'accomplissement de leurs devoirs religieux, avec l'assistance aux offices, la fréquentation des sacrements. Enfin, ils seront libres ! libres de ne plus faire le bien auquel on les obligeait, libres de faire le mal qu'on leur défendait.

M. e., j'aime à croire que tels ne sont pas les sentiments secrets de votre cœur en ce jour de votre communion solennelle ; j'espère que telle n'est pas votre intention en recevant le bon Dieu aujourd'hui. Si vos parents ou d'autres personnes l'avaient fait naître en vous, par leurs propos imprudents, rejetez-la avec horreur et dites à Notre-Seigneur en le recevant tout à l'heure : « O mon Dieu, je sais bien que je ne puis aller au catéchisme toute ma vie et que le moment est venu d'aider mes parents qui jusqu'ici se sont donné tant de peine pour m'élever, mais, du moins, je vous promets de ne jamais oublier les enseignements que j'ai reçus, les bons conseils qui m'ont été donnés sur les bancs du catéchisme ; je vous promets de les mettre toute ma vie en pratique et de vous rester toujours fidèle. »

III

Ce n'était ni pour faire comme les autres, ni pour plaire aux hommes, ni pour aucun motif vulgaire et humain que la Sainte Vierge communiait.

Elle communiait pour plaire à Dieu, pour être agréable à son divin Fils. « Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes, » disait Notre-Seigneur, et c'est afin de s'unir à eux plus étroitement qu'il a établi la Sainte Eucharistie et la sainte communion. Combien plus ses délices n'étaient-elles pas d'être avec sa mère, si pure et si aimante, de reposer dans le cœur de sa mère ! Notre-Seigneur a faim et soif de notre amour et c'est afin de satisfaire cette faim et cette soif qu'il s'est caché sous les apparences d'un peu de pain, afin de s'unir à nous plus étroitement, de prendre plus complètement possession de nos cœurs, d'y habiter, d'y régner et d'y être l'objet de toute notre affection. La Sainte Vierge, si attentive à plaire à son divin Fils, toujours si empressée à répondre à ses désirs, se gardait bien de lui fermer son cœur. Elle communiait pour lui faire plaisir.

Elle communiait aussi pour sa propre satisfaction, pour sa propre consolation. Elle n'avait pas un moins vif désir de s'unir à son Fils que celui-ci de s'unir à sa Mère. Et comme elle était reconnaissante à Notre-Seigneur d'avoir institué la Sainte Eucharistie qui lui permettait de satisfaire ce désir ! Pères et mères, vous aimez vos enfants surtout quand, encore petits, ils vous rendent amour pour amour. Est-ce que parfois, lorsqu'ils enlacent leurs petits bras autour de votre cou et que vous les dévorez de baisers, il ne vous arrive pas de leur dire : « Je te mangerais bien » ? Eh bien ! ce que vous ne pouvez faire, la Sainte Vierge le pouvait grâce à la Sainte Eucharistie. Quelle joie pour elle d'aller communier, de retrouver son Fils, de lui être réunie pendant quelques instants, de sentir son cœur battre à nouveau sur le sien, de le posséder et de pouvoir dire en toute vérité : « Mon bien-aimé est à moi et moi je suis à lui ! »

La Sainte Vierge communiait enfin afin de devenir meilleure. Certes, elle était déjà bien parfaite, mais Notre-Seigneur ne nous recommande-t-il pas d'être parfaits comme l'est Dieu notre Père (Math., v, 48) ? Or si sainte qu'ait été la T. S. Vierge, elle était loin d'atteindre à cet idéal auquel ne pourra jamais parvenir aucune créature. Elle communiait donc pour se sanctifier toujours davantage, pour puiser dans la communion des grâces nouvelles qui, s'ajoutant à celles dont son âme était déjà ornée, rendraient celle-ci plus belle encore, plus remplie de charité, plus semblable à Dieu. Elle communiait afin d'acquérir ici-bas plus de mérites et d'obtenir plus de gloire au ciel.

Et comme la Sainte Vierge n'était pas égoïste, en même temps que pour elle-même, elle communiait pour les innombrables enfants que Notre-Seigneur lui avait confiés avant de mourir. Elle communiait pour les apôtres, afin que la bonne nouvelle qu'ils annonçaient fût bien accueillie des peuples qu'ils évangélisaient ; elle communiait pour les premiers chrétiens, afin de leur obtenir le courage de professer généreusement leur foi

devant les païens et les Juifs conjurés contre eux ; elle communiait pour les justes, en vue de leur persévérance, pour les pécheurs, afin qu'ils se convertissent ; elle communiait pour les chrétiens de tous les temps, pour nous, m. e., demandant d'avance à son divin Fils les grâces dont nous aurions besoin.

Eh bien ! m. e., si vous voulez communier toujours avec une intention droite, imitez la Sainte Vierge ; comme elle, communiez, vous aussi, pour plaire à Dieu, pour lui témoigner votre amour et satisfaire le sien ; communiez pour devenir meilleurs et obtenir de Notre-Seigneur qui vient en vous qu'il vous rende plus pieux, plus généreux envers Dieu, plus respectueux et plus obéissants envers vos parents et envers vos maîtres, plus dévoués envers le prochain. Communiez pour que Dieu bénisse ceux que vous aimez, qu'il les maintienne dans son amour et sa sainte grâce, qu'il leur conserve la santé et les rende heureux sur la terre. Mais communiez surtout pour que se réalise un jour en votre faveur et en faveur de ceux qui vous sont chers la promesse du divin Maître : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang aura la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour. » Ainsi soit-il.

Aux vêpres

MARIE MODÈLE DE PERSÉVÉRANCE

Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.
Celui-là sera sauvé qui aura persévéré jusqu'à la fin.
(Matth., XXIV, 13).

Mes chers enfants,

Lorsque vous êtes venus au monde, se souvenant que Dieu ne vous confiait à eux que pour faire de vous des saints, vos parents vous ont apportés dans cette église et ont sollicité pour vous la grâce du baptême. Cela suffisait alors pour faire de vous des enfants de Dieu, des frères de Jésus-Christ et des héritiers du ciel et si vous étiez morts alors, vous seriez allés en paradis tout droit, vous seriez maintenant heureux avec les anges, en la compagnie du bon Dieu, de la Sainte Vierge et des saints.

Mais le bon Dieu, qui est libre de ses dons, n'a pas voulu vous donner ainsi le ciel gratuitement. Il exige que vous le gagniez en le servant fidèlement. Voilà pourquoi, à mesure que vous avez grandi, vos bons parents vous ont parlé de lui, puis vous ont envoyés au catéchisme pour que vous y appreniez à le connaître, à l'aimer et à le servir. De mon mieux, je vous ai enseigné les vérités qu'il faut croire pour être sauvé, les commandements qu'il faut observer pour entrer en la vie éternelle, les sacrements qu'il faut recevoir pour se sanctifier et mériter le ciel. Je me rends bien compte que ma tâche de catéchiste est sur le point d'être terminée, mais la vôtre ne l'est pas, m. e. Notre-Seigneur n'a pas dit : « Celui qui m'aura servi jusqu'à onze ans, jusqu'à sa Communion solennelle, sera sauvé, » mais il a dit : « Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, c'est celui-là qui sera sauvé. »

Pour persévérer ainsi, vous n'aurez ici encore qu'à imiter la Sainte Vierge. Je vous ai montré en elle ce matin le modèle du pieux communiant ; laissez-moi ce soir vous montrer en elle un parfait modèle de persévérance au service de Dieu.

I

La Sainte Vierge vous apprend tout d'abord à persévérer dans votre foi. Ah ! comme elle était vive en elle, cette foi ! Elle l'avait reçue de Dieu dès le premier instant de son existence, comme vous-mêmes l'avez reçue au baptême ; elle l'avait développée par l'étude des Saintes Ecritures durant son séjour au Temple ; elle l'avait entretenue en écoutant attentivement et en conservant dans son cœur tout ce qui se disait de son Fils et tout ce que prêchera plus tard ce divin Sauveur lui-même. Elle la garde jalousement, cette foi, en fuyant la compagnie de ceux qui pourraient l'ébranler. Ah ! ce n'est pas elle qui veut se risquer, comme S. Pierre, parmi les ennemis de son Fils et le renier trois fois ! En dépit des apparences capables de la faire douter parfois de la divinité de Notre-Seigneur, elle ne cesse pas un seul instant de croire fermement en lui et de mériter cet éloge que lui décernait sa cousine sainte Elisabeth au jour de la Visitation : « Oh ! que vous êtes heureuse d'avoir cru, car tout ce que le Seigneur a dit s'accomplira en vous. »

Eh bien ! m. e., voilà quelle devra être votre foi à vous aussi. Il vous faudra continuer à croire les vérités qui sont renfermées dans le *Credo* et que vous avez apprises au catéchisme. Cela vous a paru facile jusqu'aujourd'hui, parce que tout vous y encourageait et qu'aucune de ces vérités ne vous gênait. Mais bientôt vous allez rencontrer de mauvais chrétiens qui vous diront qu'il n'y a pas de Dieu, pas de paradis, pas d'enfer, de mauvais journaux qui vous diront que vous n'avez pas d'âme, pas d'autre destinée que celle des bêtes et que quand on est mort tout est mort. Quand vous entendrez affirmer ces monstruosités, m. e., souvenez-vous de votre catéchisme et faites un acte de foi aux vérités que vous y avez apprises. Et puis fuyez la compagnie de ces mauvais chrétiens ; évitez la lecture de ces mauvais journaux qui parlent contre la religion ; à l'exemple de la T. S. Vierge, entretenez et fortifiez votre foi en venant écouter la parole de Dieu, en lisant de bons livres qui vous feront aimer toujours davantage notre sainte religion parce qu'ils vous montreront combien elle est belle et raisonnable. Oui, m. e., conservez votre foi comme votre bien le plus précieux, vous souvenant des paroles de Notre-Seigneur : « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné. » (Marc, XVI, 16).

II

La Sainte Vierge a persévéré, en second lieu, dans l'observance des commandements de Dieu.

Telle était sa fidélité à la Loi qu'elle s'y soumettait même quand elle n'y était point obligée. Vous savez comment elle obéit à la loi de la purification, quoique cette loi ne la concernât pas, puisqu'elle n'avait jamais contracté aucune souillure. Chaque année elle se rend avec le même empressement à Jérusalem pour la fête de Pâques, quoique les hommes seuls y fussent obligés. Il est facile après cela de deviner avec quelle exactitude elle observait les commandements du décalogue.

Eh bien ! m. e., ces commandements, il faudra continuer de les observer fidèlement vous aussi. Dieu qui nous a créés est notre Maître, il a le droit de nous donner des ordres et nous le devoir de les exécuter. Dieu est notre maître aujourd'hui, il le sera encore demain, il le sera dans vingt, dans cinquante ans tout autant que maintenant ; il vous faudra donc alors lui obéir tout comme aujourd'hui : dans vingt ans, dans cinquante ans, il vous faudra prier Dieu matin et soir, comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour, il vous faudra respecter son saint nom et sanctifier le jour qu'il s'est réservé : le dimanche. Tout comme aujourd'hui, il vous faudra aimer vos pères et mères si Dieu vous fait la grâce de vous les laisser jusqu'à ce moment ; il vous faudra les respecter et entourer leur vieillesse de tendresse et de soins affectueux. Dans vingt ans, dans cinquante ans, il vous faudra garder comme aujourd'hui vos cœurs et vos corps purs et chastes, aimer votre prochain comme vous-mêmes et éviter de nuire à sa vie, à ses biens ou à sa réputation. Oui, m. e., c'est Notre-Seigneur qui vous l'ordonne : « Si vous voulez entrer en la vie éternelle, c'est-à-dire aller au ciel, être sauvés, gardez mes commandements. » Remarquez bien cette expression, m. e. : « *Serva mandata.* Gardez mes commandements. » C'est-à-dire ne vous en débarrassez pas, ne vous en affranchissez pas, soyez-y toujours fidèles, car c'est celui qui aura persévéré jusqu'à la fin dans leur observance, c'est celui-là qui sera sauvé.

III

Enfin, m. e., il vous faudra persévérer dans la fréquentation des sacrements et, ici encore, vous n'aurez pour cela qu'à suivre l'exemple de la T. S. Vierge, comme le faisaient les premiers chrétiens. S. Luc nous raconte de ceux-ci qu'ils persévéraient avec soin dans la prière et la fraction du pain, c'est-à-dire dans l'assistance à la sainte messe et la réception de la sainte eucharistie : « *Erant autem perseverantes in... communicatione fractionis panis et orationibus.* » (Act., II, 42). Et d'où leur vient cette admirable persévérance ? S Luc nous le dit : « *Hi omnes erant perseverantes unanimiter cum... Maria matre Jesu.* » (Act., I, 14). Marie, la mère de Jésus, était avec eux, vivait au milieu d'eux. Chaque jour, comme je vous le disais ce matin, ils la voyaient s'approcher de la Sainte Table et son exemple les entraînait.

M. e., faites de même. La fréquente réception des sacrements de pénitence et d'eucharistie, voilà les grands moyens de persévérance Vous serez comme tout le monde exposés à bien des tentations, vous trébucherez bien des fois au cours de votre vie et ferez probablement bien des faux pas. Eh bien ! le sacrement de pénitence sera là pour vous relever. Quand vous serez tombés dans quelques fautes graves, venez vous confesser, demander pardon à Dieu et lui promettre de ne plus l'offenser, venez recevoir la sainte absolution, et votre faute une fois pardonnée ne subsistera pas plus aux yeux de Dieu que si elle n'avait jamais été commise. Allez ensuite communier et recevoir le pain qui fait les forts et remettez-vous au service de Dieu avec courage et confiance.

Tomberez-vous encore de nouveau ? Vous vous relèverez de la même façon, et à force de vous relever ainsi, vous finirez par ne plus tomber aussi souvent, vous finirez par ne plus tomber du tout. L'ennui de confesser toujours les mêmes fautes et surtout la grâce que vous puiserez dans la réception des sacrements vous aideront à vous défaire de vos mauvaises habitudes et à devenir victorieux de vos passions. La persévérance, m. e., ne consiste pas précisément à ne pas tomber : il n'y a que la Sainte Vierge, qui était confirmée en grâce, qui pouvait persévérer ainsi ; la persévérance, pour nous pauvres pécheurs, consiste à ne pas rester à terre quand on est tombé, mais à se relever pour reprendre sa route courageusement et marcher vaillamment dans le chemin du ciel.

Si vous persévérez ainsi, si vous avez soin de conserver précieusement la foi de votre baptême et de votre communion solennelle, si vous obéissez fidèlement aux commandements de Dieu et de l'Eglise, si vous êtes exacts à fréquenter les sacrements, vous serez sauvés, je vous le promets. Et c'est là, m. e., l'affaire importante : « Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ? » Quand vous serez sur le point de quitter ce monde, vous vous réjouirez non pas d'avoir été riches, non pas d'avoir été revêtus d'honneurs et de dignités, non pas d'avoir eu beaucoup de plaisir dans la vie, mais d'avoir été fidèles aux promesses de votre baptême que vous allez renouveler solennellement, ce sera d'avoir persévéré toute votre vie au service du bon Dieu et de pouvoir dire comme S. Paul : « J'ai combattu le bon combat, j'ai gardé la foi, j'ai achevé ma course, il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne que Dieu réserve à ceux qui ont persévéré jusqu'à la fin. » Ainsi soit-il.

RETRAITE DE JEUNES FILLES
sur la résurrection de la fille de Jaïre

Deuxième jour

1re Instruction

LES OCCASIONS DU PÉCHÉ

Mes chères enfants,

L'Evangile ne nous dit pas quelle maladie avait entraîné la fille de Jaïre au tombeau. Fut-ce une

fièvre pernicieuse? une maladie organique? une lente consomption? Le champ reste ouvert à toutes les hypothèses. Si l'on tire argument du mot final : « Jésus ordonna qu'on lui donnât à manger, » on serait fondé à croire qu'elle avait succombé à ce dernier mal. Ce qui paraît certain, c'est que la mort n'avait fait son œuvre que progressivement et non d'une manière soudaine.

De même, on ne tombe pas d'ordinaire tout d'un coup de l'état de grâce dans le péché mortel. On s'y achemine par degrés, on se laisse insensiblement glisser jusqu'au fond sur la pente de l'abîme.

Qu'est-ce qui peut donc y conduire une âme de jeune fille?

Je vous signalerai trois chemins : les lectures, les danses, les spectacles.

I

Quelles que soient vos occupations, qu'elles vous tiennent à la maison ou qu'elles aient un bureau, un atelier pour théâtre, il vous reste des loisirs, et peut être en consacrez-vous une partie à la lecture.

Or le délassement, ici, est à double effet, selon ce qu'on lit. Feuilletons de journaux, brochures ou livres, il est des lectures qu'une jeune fille chrétienne ne doit pas se permettre. Ce sont celles qui mettent en péril la foi, blessent la vertu, froissent l'âme. Il en résulte le trouble du rêve, le danger de la fiction, la hantise du doute, l'excitation malsaine. Ce n'est pas là qu'on apprend qu'il existe une vie réelle, faite surtout de devoirs et de fardeaux. Les jeunes filles ne peuvent qu'y perdre l'exacte notion du devoir et du bonheur tout ensemble et en devenir des désenchantées ou des sceptiques.

Un homme d'esprit a composé un *Credo* de la lecture. On y lit : « Je crois que les mauvaises lectures sont aussi pernicieuses à l'âme que la pierre au corps ; — que la lecture de romans ôte au caractère sa gravité, à la vie son sérieux, au cœur sa pureté, à la volonté sa force... Et je crois cela au nom du bon sens, de l'expérience et de la foi. »

Je ne vous demande pas de ne lire que des vies de saints ou des livres traitant de sujets sérieux A côté de productions malsaines, notre littérature fournit annuellement assez de livres bons ou inoffensifs, pour qu'on ne soit pas embarrassé d'en trouver.

Mais où s'en procurer?

Il n'y a guère de paroisses où il n'y ait une bibliothèque communale et une bibliothèque paroissiale.

Les bibliothèques communales offrent généralement un mélange de bons et de mauvais ouvrages. Il ne faut donc y recourir qu'avec circonspection et ne lire qu'en connaissance de cause ce que vous y emprunterez. Entre parenthèses, ce n'est pas vous qui, pour tourner un règlement qui catégorise les livres par âges, ruseriez en faisant prendre par une personne plus âgée tels ouvrages réservés.

Le mieux est de demander à la bibliothèque paroissiale vos livres de lecture. Alors même que le choix en serait moins grand, la sécurité de votre âme resterait entière, et vous y trouverez assez de productions de la Bonne Presse pour occuper vos instants libres.

Si une amie vous prêtait un livre nouveau, au titre plus ou moins suspect, à moins qu'elle ne vous soit connue comme très délicate et très sérieuse, ne le lisez qu'après avoir pris conseil de votre pasteur.

Tant d'âmes ont daté le commencement de leur déchéance de la lecture même d'un seul mauvais livre, que l'on ne saurait se montrer trop prudent. Ne dites pas comme d'autres : « Dès que je m'apercevrai que ce livre n'est pas pour moi (c'est l'expression), je m'arrêterai. » Hé! fille d'Eve, oubliez vous que la curiosité fit regarder à notre première mère le fruit défendu et l'achemina jusqu'à sa perte et à la nôtre?

II

La jeune fille s'achemine encore au péché par la danse.

Vous savez si ce mot et son synonyme, le bal, exerce, a lui seul, une vive impression sur la jeunesse, tellement elle prend plaisir au divertissement qu'il énonce.

Et cependant à quels dangers l'âme est exposée!

Ne parlons pas des danses dites modernes, si vulgarisées aujourd'hui, qui ont remplacé celles d'autrefois où, paraît-il, on observait une certaine grâce : danses importées de contrées lointaines, où la morale est odieusement outragée, où les poses, les trépidations, les langueurs, les mouvements ne connaissent plus de retenue, au point que les évêques belges, à leur apparition, les ont qualifiées de « gestes éhontés d'un impudique. »

Sous aucun prétexte, une jeune fille chrétienne ne doit y prendre part.

Les autres sont-elles exemptes de périls?

Voici ce qu'en pense un prélat : « Vous saurez, jeunes filles, à quoi vous en tenir, lorsque vous aurez vous-mêmes de grandes filles à surveiller. En attendant, laissez-moi vous rappeler la parole de Job : « Les enfants des hommes aiment à sauter au son des tambourins. Et tandis qu'ils se livrent aux transports de leur joie, ils descendent en enfer. » De fait, quoique l'on ne commette pas nécessairement un péché mortel à danser, le diable qui bat la mesure sait bien où il veut conduire les danseurs. »

Un célèbre courtisan de Louis XIV avait déjà dit : « J'ai toujours cru les bals dangereux ; et ce qui m'a porté à le croire, c'est ma propre expérience. Les tempéraments les plus froids s'y échauffent ; et toute cette jeunesse qui a déjà tant de peine à résister aux tentations intérieures, ne peut impunément braver ces tentations extérieures. »

Après cela, comment ne pas vous mettre en garde contre cet écueil?

Si vous me permettez de vous tracer une règle de conduite à ce sujet, je vous dirai : « Interdisez-

vous les bals publics, et de fête patronale. Quand une bienséance indispensable ou une nécessité réelle, comme à une noce, vous oblige, pour ainsi dire, à danser, que ce soit, autant que possible, sous le regard de votre mère, ne fût-ce que pour rentrer chez vous en sa compagnie ; et que jamais, dans l'intervalle des figures, il n'y ait d'apartés solitaires hors de la salle de fête. Rappelez-vous alors la réponse de S. François de Sales lorsqu'on lui demandait quelles conditions devaient réunir les danses : « Si vous devez manger des champignons, prenez garde qu'ils soient bien apprêtés... — Or, comment la danse sera-t-elle bien apprêtée ? Par la modestie, la dignité et la bonne intention. »

III

J'arrive à une troisième cause de perdition : les spectacles sous ces deux formes : l'une, ancienne, le théâtre ; l'autre, toute moderne, le cinéma.

Le théâtre, tel qu'il se présente actuellement, est, on peut le dire, toujours dangereux, peut-être plus que la lecture. Ce n'est plus l'action parlée, c'est l'action agissante, l'intrigue avec ses langueurs et sa fougue qui pénètrent et impressionnent les natures les plus froides. Il est dangereux, en raison des *pièces* qui y sont jouées, des *costumes* qui s'y étalent, de *la société* qui s'y presse, des peintures, des décors, des acteurs...

Ecoutez le jugement d'un des auteurs dramatiques les plus en renom, dans son discours de réception à l'Académie : « Les jeunes filles, nous ne les convions pas à nos comédies et à nos drames. Il n'y a pas de contact possible entre nous et ces âmes délicates (ou censées telles) qui n'ont d'exemples à recevoir que de leur famille ou de leur religion. Nulle de nos scènes n'est un modèle à leur proposer ni même un tableau à leur faire voir. C'est un homme de théâtre qui vous parle : il ne faut jamais nous amener vos jeunes filles. Et cela, parce que je respecte trop les jeunes filles pour les convier à tout ce que j'ai à dire. »

Respectent elles leurs filles, les mères qui, en dépit de ces avertissements, les emmènent au théâtre ? J'en ai entendu plus d'une qui avouaient avoir rougi de sentir leurs filles auprès d'elles à certains passages de scènes par trop réalistes. Mais pourquoi y étaient elles venues ? Ne devaient-elles pas s'attendre à ce qu'elles ont vu et entendu ? Hélas ! si les mères sont gênées, les jeunes filles, elles, trop souvent, le sont moins. Leur pudeur ne sait plus s'effaroucher.

Voici une autre forme de spectacle, aujourd'hui vulgarisée jusque dans les campagnes. Vous avez nommé le cinéma.

Pour les organisateurs de ce divertissement populaire, la question de moralité ne compte pas. Il s'agit de faire recette. Et ils savent qu'un moyen assuré d'appâter le public, c'est de faire passer sur l'écran des drames et des intrigues. Plus le drame est passionnant, plus l'intrigue est affriolante, et plus l'on s'y presse. On ne proteste, on ne s'indigne pas ; on a ce que l'on est venu chercher : l'émotivité, la pâture au sensualisme.

Je connais un propriétaire de cinéma, catholique et grand pratiquant, hélas ! à qui l'on demandait de mieux choisir ses films : « Eh ! je le voudrais bien ; mais ma salle serait bientôt vide. »

Non pas que tous les numéros soient dans la même note d'inconvenance et d'immoralité. Il en est d'inoffensifs ou de simplement récréatifs, mais l'on a soin d'en intercaler qui éveillent des curiosités malsaines et flattent les mauvais instincts. La jeunesse y est à l'école du crime et du vice, l'âge mûr y désapprend la vie sérieuse, le devoir familial et social ; tous arrivent à ne plus pouvoir se passer du cinéma. Il fait désormais partie de l'existence, comme la nourriture et le sommeil.

Sachez donc, mes enfants, à quels spectacles, à quels films on vous convie. Si votre dignité de jeune fille et de chrétienne devait y être offensée, ayez le courage de vous y dérober ; et si, malgré votre prudence, vous y rencontriez quelque chose qui vous blesse, voyez sans regarder, entendez sans écouter, et que, dans le sanctuaire de votre âme, vous éleviez vers Dieu vos pensées et vos cœurs pour les lui garder.

Pourquoi faut-il que, par suite de l'affaiblissement de l'esprit chrétien, le sens des responsabilités, le respect des âmes, surtout de l'âme des enfants, subisse le même déclin ? Une véritable conspiration a été ourdie par les Loges maçonniques pour perdre la jeunesse, pour corrompre la femme et la soustraire à la discipline salutaire de la religion.

* *

Mettez toute votre foi, toute votre ardeur, tout votre courage à réagir, afin d'être et de rester au sein de vos paroisses une élite qui rallie à Dieu d'autres âmes de bonne volonté. Ainsi soit-il.

2e Instruction

LA PRIÈRE

Mes chères enfants,

C'est quand sa fille est à toute extrémité que Jaïre vient solliciter de Jésus sa guérison. Est-ce parce que le Sauveur ne se trouvait pas à Capharnaüm les jours précédents et que son approche était ignorée ? Ou ne peut-on pas supposer que l'infortuné père avait dû lutter contre son amour-propre ? Chef de la synagogue, il partageait sans doute les sentiments hostiles de ses collègues à l'égard du nouveau prophète. Lui demander la guérison de sa fille, ne serait-ce pas se déjuger, reconnaître son prestige, accroître sa popularité, accréditer la mission dont il se disait investi ? Au surplus, comment serait-il accueilli ? Le thaumaturge ne l'éconduirait-il pas sans pitié ?... Mais l'amour paternel avait triomphé de ces objections. Et nous voyons Jaïre prosterné aux pieds de Jésus, lui criant sa douleur et implorant un miracle.

La leçon à tirer de là est tout indiquée : c'est le devoir de la prière. Je vous en dirai la nécessité et les modes qu'elle doit revêtir.

I

La prière est nécessaire.

Dieu nous en a fait une obligation expresse. Qu'est-ce que toutes les prescriptions relatives au culte imposées au peuple hébreu, sinon l'expression d'une véritable loi ?

Notre-Seigneur s'est plu à réitérer ce précepte : « Demandez et vous recevrez. Celui qui demande reçoit. Quiconque demande à mon Père, mon Père l'exaucera. Veillez et priez. » Il a même fait de la prière plus qu'un ordre : une nécessité. *Oportet semper orare*. Il faut prier, comme il faut manger, comme il faut travailler. On n'échappe pas à une nécessité, ou, si l'on veut s'y soustraire, ce n'est pas impunément.

Jésus a joint l'exemple au précepte. Rappelez-vous les quarante jours passés dans le désert, ses invocations à son Père avant l'accomplissement des miracles, ses fréquentes actions de grâces, ses replis sur la montagne pour prier, ses demandes répétées en toutes circonstances, ses nuits consacrées à la prière, les supplications de la Passion. Et il avait moins besoin que nous de supplier et de s'abaisser.

Ce qui ajoute à la nécessité de la prière, c'est que Dieu en a fait la condition de ses grâces. La grâce est un don de pure gratuité. Dieu peut donc, et je dirai qu'il se le doit, ne l'octroyer qu'à ceux qui font acte de dépendance et d'humilité en la lui demandant : *Humilibus dat gratiam*.

Mais à défaut de ces raisons, la prière s'impose comme un besoin de notre nature. Qu'on explique autrement ce fait que l'on a toujours prié, dans tous les temps, chez tous les peuples. La prière s'est égarée dans son objet, dans son but, dans son expression ; elle a revêtu les formes les plus opposées, mais cela prouve-t-il contre le fait lui-même ? L'erreur ou l'abus n'y change rien. Lamartine a eu raison de dire : « L'homme est l'être qui prie, et c'est là sa grandeur. »

Mais si la prière sort des entrailles de l'être humain, elle est encore plus exigée par notre âme.

La vie surnaturelle ne peut se conserver, s'accroître, comme celle du corps, que par l'alimentation, la respiration et la lumière. Or c'est la prière qui lui assure ces trois éléments de vie.

La prière est la nourriture de l'âme. « L'homme ne vit pas seulement de pain, a dit Notre-Seigneur, mais de tout ce qui vient de Dieu, » de tout ce qui est divin. Pour trouver cet aliment, il faut donc que l'âme entre en commerce avec Dieu, communie à Dieu, à ses perfections ; et cela se fait par la prière. Aussi plus une âme prie, plus sa vie surnaturelle se développe. C'est le grand secret de la sainteté. Aussi bien tous les saints ont été des âmes de prière, et l'on peut affirmer que l'une a été à la mesure de l'autre.

Nourriture de l'âme, la prière en est encore la respiration. Vous connaissez ce que j'appellerais le mécanisme de l'appareil respiratoire. Les poumons exhalent l'air chargé de tous les résidus de la combustion corporelle, et ils aspirent l'air pur du dehors. De même, par la prière, l'âme rejette les principes malfaisants qui résultent de la mauvaise nature, du contact du monde, du péché, et elle aspire Dieu, elle se l'incorpore, elle vit de lui.

Enfin la prière est pour l'âme une lumière. « Prier, disait l'académicien Legouvé, c'est lire au front de celui qui est toute vérité. » Par elle, on entre en communication avec la lumière infinie, indéfectible, essentielle. Aussi un quart d'heure d'oraison vaut-il mieux que des années d'étude. A parcourir la Vie des Saints, on constate que leur perspicacité, leur sûreté de jugement, la sagesse de leurs décisions sont le fruit non pas tant d'une intelligence supérieure que de leur intensité dans la prière. Et S. Thomas d'Aquin avouait avoir appris au pied du crucifix plus que dans tous les livres humains.

Nourriture, respiration, lumière de l'âme, vous voyez que la prière lui est indispensable.

II

Apprenez maintenant ses modalités.

Commençons par dire que la prière ne consiste pas nécessairement dans une formule déterminée. Puisqu'elle est par essence une élévation de notre être vers Dieu, tout ce qui nous unit à Dieu rentre dans sa sphère.

Or on s'unit à Dieu aussi bien dans l'intime de l'âme qu'avec le concours du corps par des actes ou par des paroles. Le premier mode s'appelle la prière mentale, le second la prière vocale.

Ce dernier est en usage principalement pour la prière du matin et du soir. Je n'en parle que pour mémoire. Une jeune fille chrétienne ne commence et ne termine pas sa journée sans s'être mise en rapport avec son Dieu et se recommander à lui.

Par la prière mentale, on pense à Dieu, on lui rend ses devoirs, on réfléchit à ses perfections, aux mystères de la religion, on l'entretient de ses besoins, on lui demande ses lumières. Excellent exercice, qui offre un caractère de personnalité et qui a l'avantage de nous préserver de la routine toujours à craindre dans la prière vocale.

La forme principale de la prière mentale s'appelle l'oraison ou la méditation, mot qui traduit un acte de piété dont on s'exempte parce qu'on ne le comprend pas. Quelque importance que lui donnent les saints, je me borne à vous l'indiquer. Il est d'une pratique qui se concilie difficilement avec le genre de vie de la plupart d'entre vous. Toutefois, je vous exhorte à limiter la prière du matin à un *Notre Père* et à un *Je vous salue Marie*, pour consacrer quelques instants à lui offrir les actions de votre journée, à vous mettre en sa présence, à lui demander ses grâces, à prendre la résolution de combattre tel défaut, de pratiquer telle vertu, à vous unir aux messes qui se célèbrent chaque jour dans le monde et à faire la communion spirituelle.

Si votre paroisse a le bonheur d'avoir un prêtre à demeure, je ne saurais trop vous recommander d'assister à la messe en semaine le plus souvent que vos devoirs d'état vous le permettront. La

messe est l'acte religieux par excellence. N'oublions pas que le saint sacrifice est offert quotidiennement pour tous les fidèles et que ceux-là y ont une part d'autant plus grande qu'ils s'y associent plus intimement. Je connais des paroisses de campagnes et de villes, où des jeunes filles, occupées comme vous l'êtes aux travaux des champs ou allant en journée, viennent plusieurs fois la semaine à la messe, et je ne sache pas que leur devoir professionnel en soit jamais négligé. Qu'il est édifiant de voir l'affluence des fidèles à la messe les jours ouvriers dans les églises de Suisse et d'Allemagne ! Quand on a une foi vive et une piété profonde, on sait régler son temps de manière à donner à Dieu cette demi-heure matinale.

Comme complément de la messe, ou à son défaut, la visite au St-Sacrement dans la soirée se recommande à vous. Si vous passez à proximité de votre église dans la journée, oh ! faites au Dieu-Hostie la charité d'une visite, si courte soit elle. Il vous y convie. « Venez tous à moi, » nous dit-il, Venez le saluer, le remercier, lui dire votre amour, lui confier vos projets et vos peines, lui demander de vous bénir. Ou bien, après votre travail, aux jours d'hiver surtout, consacrez-lui quelques instants. Que votre présence lui sera douce, consolante, et quelles grâces vous remporterez de ce tête-à-tête !

Contractez aussi la pieuse habitude de réciter une partie du chapelet. Portez en un avec vous dans votre sac à main, et dans vos allées et venues, lorsque vous cheminez seules, tenez-le dans le creux de votre main, pour en égrener une ou plusieurs dizaines. Voilà, mes enfants, un exercice qui ne prend pas un temps spécial et qui a, nous le savons, l'agrément du ciel et les faveurs de l'Eglise.

Enfin, tout le long du jour, où que vous soyez, quelles que soient vos occupations, plaisez-vous à vous mettre en communication avec Dieu au moyen de ce que l'on appelle les oraisons jaculatoires. Dieu nous suit partout, partout il est avec nous ; partout revenons à lui et redisons-lui, dans la joie comme dans la peine, dans le repos comme dans le travail, dans la santé comme dans la maladie, que nous lui rapportons tout comme à notre fin dernière et à notre souverain Maître. Ai-je besoin de vous dire l'horreur du mal, l'élan vers le bien, la force, la paix, la consolation que nous trouverons dans ce commerce habituel avec Dieu ?

* *

Je vous ai rappelé, mes enfants, le plus grand des devoirs de la vie, celui de qui dépend l'observance de tous les autres. Puissè-je avoir réveillé en vous l'ambition et la résolution d'être des âmes de prière. Une âme de prière, ne nous en faisons pas une fausse idée, ce n'est pas une personne qui fréquente l'église à temps et à contre-temps, ou qui passerait une partie de ses journées à murmurer par cœur des formules toutes faites, à réciter des rosaires. C'est l'âme qui, toujours à son devoir actuel, toute à tous, vit en compagnie de son Dieu et, de temps à autre, souvent même, le retrouve dans le sanctuaire de son cœur et lui traduit ses sentiments.

Soyez cette âme. Aimez à monter vers Dieu pour chercher en lui force, courage, paix, pour renouveler vos aspirations à la vertu, pour lui faire la confidence de vos peines, de vos projets, de vos désirs, pour l'entretenir de vous et de ceux qui vous sont chers... Parlez-lui avec votre cœur, à votre aise, avec abandon, en toute liberté et simplicité, non comme à un étranger que l'on sait indifférent à tout ce qui ne le touche pas, mais comme à un père de qui l'on est tendrement aimé, comme à un ami qui vous comprend et qui est bien le seul ami. A sortir par là de votre nature, de vos misères, à vous quitter vous-mêmes, vous vous retrouverez autres, transfigurées par la grâce.

Ainsi prient les saints ; ainsi priaient nos ancêtres, et quelles âmes de foi ils furent !

En réponse aux vœux des cardinaux la veille de Noël, le Souverain Pontife, après avoir rappelé les tristesses et les préoccupations générales de l'heure présente, terminait son allocution par cette triple recommandation : « Priez, priez, priez ! » Je la fais mienne. Vous voudrez vous en inspirer, afin d'attirer sur vous, sur vos familles, sur vos paroisses, sur la société les bénédictions, les miséricordes célestes. Ainsi soit-il.

3e Instruction

LES JOUEURS DE FLÛTE

Mes chères enfants,

En réponse à la supplication de Jaïre, Jésus se mit aussitôt à le suivre. Le trajet parcouru pour venir trouver le Maître et celui du retour devait être long, puisque, dans l'intervalle, la jeune fille était morte, la nouvelle s'en était répandue, et la foule avait déjà envahi la maison, et, parmi elle, des joueurs de flûte et des pleureuses attitrées, selon la coutume orientale.

C'était donc l'encombrement, le tumulte, la mise en scène. Avant tout, le Sauveur y met bon ordre, en congédiant tous ces importuns, tous ces indésirables.

Mais que représentent-ils ? N'ont-ils pas un enseignement à nous donner ? C'est ce que je me propose de vous dire.

I

Si j'en avais le temps, je vous montrerais dans ces gens à gage les lointains ancêtres, les devanciers de beaucoup de nos contemporains. (Puissions-nous ne pas nous reconnaître en eux !). Exploiteurs des deuils qui vendent leurs airs funèbres, leurs cris et leurs lamentations, ils me représentent la société actuelle où l'on fait argent de tout, où on est à l'affût de tout ce qui peut rapporter, où le pourboire, la gratification, le profit sous une forme ou sous une autre, sont partout escomptés, où l'intérêt prime tout, inspire tout, se mêle à tout.

Autrefois, la charité évangélique avait tellement pétri notre société française et faisait tellement partie de la bonne éducation, qu'entre parents, entre amis, entre voisins, on aimait à se rendre service gracieusement, on s'entr'aidait les uns les autres avec désintéressement. La serviabilité, la complaisance étaient à l'ordre du jour. On eût rougi de solliciter, voire même d'accepter une rétribution. Il y avait assurément des rivalités, des jalousies, même des inimitiés ; mais la tonalité générale n'en était pas atteinte.

Aujourd'hui où l'esprit chrétien ne préside plus à l'éducation, où les principes de la religion ne forment plus la conscience, l'égoïsme, la cupidité, l'amour du gain les ont tellement remplacés qu'on en est venu à exploiter les épreuves, les malheurs, les détresses d'autrui pour en tirer avantage. Tout se monnaie, tout se paie. Rien pour rien. C'est l'ère de la vénalité. Et quand le champ est ouvert à cet affaissement moral, jusqu'où ne l'étend-on point ?

Le mal dénoncé, je me borne à vous dire : Réagissez autant que vous le pourrez dans votre sphère contre ce courant. Aimez à vous montrer au sein de vos familles et, dans une juste mesure, à l'égard du prochain, serviables, complaisantes, et lorsque vous aurez à rendre service, à obliger, que ce soit toujours avec bonne humeur. Le prix en sera doublé.

II

Je passe maintenant à une autre application.

Que venaient faire des marchands d'airs funèbres dans les maisons que la mort avait mises en deuil ? Sans doute, ils offraient leur bruyante musique comme diversion à la douleur des parents et des amis du défunt.

Ne figurent-ils pas les divers soucis qui agitent l'esprit des jeunes filles, les détournent des grands devoirs de la vie et peuvent devenir pour elles une source de dangers ?

Je vous en signale deux : la soif d'indépendance et la coquetterie.

1. Il est un mot énergique qui sonne en fanfare à notre oreille extérieure et intérieure, c'est celui de *liberté*. Mais la liberté, telle qu'on l'entend, ce n'est pas ce noble don que Dieu a fait à l'homme et qui l'élève à un rang bien supérieur à celui de la bête ; c'en est la contrefaçon, l'abus ; c'est le droit de vivre à sa guise, de suivre sa pente, de ne relever de personne, d'être son maître. Son vrai nom est l'indépendance.

Elle se manifeste à tous les âges et à tous les degrés de l'échelle sociale. Dès l'enfance, on ne veut plus obéir, on se soumet difficilement aux ordres ou aux défenses des parents, on se met en travers de leurs volontés en leur opposant sa mauvaise humeur, jusqu'à ses menaces. Et à mesure que l'enfant grandit, sa personnalité s'accuse. On veut agir par soi-même, en toute matière, on ne souffre ni conseil, ni observation, ni contrôle. Entre jeunes filles même on s'encourage à s'affranchir de la tutelle des parents. N'est-on pas assez grande pour se diriger seule ? Ne sait-on pas ce que l'on doit faire, ce que l'on doit éviter, jusqu'où on peut ou l'on ne doit pas aller ? N'a-t-on pas toutes les lumières, toute l'expérience, sans recourir à celles d'autrui ?

C'est ainsi que l'on se dérobe à la surveillance des parents, sans plus s'inquiéter de la peine qu'on leur cause. On leur laisse entendre par gestes ou par une résistance passive, si même on ne le leur dit, qu'ils ne sont pas assez modernes, ou plus *à la page*. La vie au foyer devient ennuyeuse, on n'y sait que dire, on s'y déplaît et l'on s'en absente le plus possible.

Oh ! mes enfants, défendez-vous de cette funeste emprise. Je veux bien qu'à l'approche de la vingtième année on ne vous traite plus en petites filles. Mais n'oubliez pas la déférence due à vos parents ; ne faites preuve à leur endroit ni de dédain, ni d'impatience, ni de dureté. Plus tard, vous reconnaîtrez le bien-fondé de leurs observations et de leurs conseils. Si vous ne voulez pas qu'un jour, par un juste retour des choses, quand vous serez mères, vos enfants vous manquent d'égards et de soumission, montrez-vous respectueuses et dociles au sein de vos familles.

2. Je vois auprès de vous un autre charmeur dans le désir de plaire et dans la coquetterie.

Plaire, chercher à plaire n'est pas défendu, c'est même dans le rôle de la femme ; mais vouloir briller, paraître, être vue, fixer les regards de tous, à tout prix, occuper de soi, c'est mettre la grâce au service de l'égoïsme. Cette ambition fait rechercher avec empressement les compliments et les louanges, elle rend crédule et sensible à tout ce qui flatte l'amour-propre et la vanité, elle oblige à subir de vraies tortures dans la manière de se costumer, de se tenir, de marcher, elle met trop souvent au cœur de ses adeptes la jalousie, les sentiments de vengeance contre les rivales, elle les pousse même jusqu'à l'extravagance et au ridicule.

« Pourquoi t'es-tu fait punir, toi qui avais de si bonnes notes ? » demandait-on à une adolescente. — « Parce que, répondit-elle, personne ne faisait attention à moi. Alors j'ai fait l'insubordonnée ; la maîtresse a bien été obligée de me remarquer, et j'ai été contente. »

Le désir de plaire ne va pas sans la coquetterie.

Il y a une bonne, une louable coquetterie : celle de la jeune fille qui se pare pour elle-même, parce qu'elle s'intéresse à ses propres avantages, les cultive et les décore. Qu'une jeune fille ait à cœur de faire ressortir et valoir les avantages physiques que Dieu lui a donnés, c'est légitime et quelquefois c'est un devoir. S. François de Sales ne disait-il pas vouloir que sa Philotée fût « la mieux attifée » ? Etre ainsi coquette équivaut à avoir de la tenue et de la dignité, c'est donc entrer dans les vues de la Providence.

Mais la limite est facilement franchie qui sépare la coquetterie inoffensive et légitime de la coquetterie dangereuse et coupable.

Celle-ci nous apparaît dans le culte exagéré de sa personne, auquel on sacrifie une partie de ses

journées et de ses ressources. On devient alors un objet de luxe, qui, au lieu d'attirer les prétendants, ne peut que les éloigner, parce que le jeune homme réfléchi suppute combien son budget serait grevé de l'entretien d'une compagne dont la toilette est la principale occupation. On se plaint de la vie chère, l'habillement en particulier a atteint des prix très élevés ; mais qu'au renouvellement de saisons les catalogues annoncent une nouveauté comme coupe de vêtement, comme coiffure, comme chaussure, comme détail de toilette, on se fait un point d'honneur de l'adopter, quelque dépense qu'elle entraîne.

Tel est le servilisme à l'égard de la mode. Etre à la mode ! N'est-ce pas le premier, le plus grand souci de la femme ? Ce lui serait une humiliation, presque un déshonneur, de n'en pas suivre toutes les variations.

Ici, mes enfants, je n'entends pas qu'une jeune fille doive se singulariser et déconsidérer la religion avec elle, en n'accordant rien aux changements et aux caprices de cette tyrannique maîtresse. Je comprends le plaisir qu'éprouve la jeune fille à être agréablement parée. Je ne vois pas de mal à ce qu'elle se condamne ou se résigne à certaines excentricités. Mais j'en vois à ces robes qui déshabillent au lieu d'habiller et qui ramènent ainsi aux mœurs païennes ; j'en vois à certaines modes qui compromettent la santé, qui font perdre le respect de soi et tendent des pièges à la vertu.

Ne vous laissez pas envahir par la contagion de la licence et travaillez à revenir aux mœurs chrétiennes. Adoptez la mode, mais avec réserve. La modestie et la simplicité sont les principaux ornements de la femme. « Ayez à cœur, disait la présidente de la Ligue patriotique des Françaises, ayez à cœur non seulement d'être des femmes honnêtes, mais encore d'en avoir l'air. » Vos efforts isolés ne changeront rien à un état de choses qui entre dans la conjuration dont je vous ai parlé pour corrompre la femme. Du moins vous aurez contribué au redressement moral de la famille et vous aurez bien mérité de Dieu et de l'Eglise. Ainsi soit-il.

POUR UNE PRISE D'HABIT

LE RENONCEMENT AU MONDE ET SES AVANTAGES

> *Egredere de terra tua, et de cognatione tua et de domo patris tui, et veni... et benedicam tibi.*
>
> Quitte ton pays, ta famille, la maison de ton père, viens... et je te bénirai.
>
> (Gen., XII, 1).

Mes Révérendes Mères,

Mes bien chers Frères,

C'est par ces paroles que le Seigneur appela Abraham quand il voulut se l'attacher et en faire l'objet privilégié de ses bénédictions. Dieu, par une bonté toute gratuite, appelle-t-il une jeune fille à l'état religieux, c'est la même invitation qu'il lui fait entendre : « Viens, ma fille, laisse ton pays, ta parenté, la maison de ton père, et tu seras bénie. »

Toute douce d'abord, cette voix s'est-elle faite plus pressante ? est-elle devenue impérieuse ? la jeune fille se rend. Et quand, après de longues prières, après les conseils humblement sollicités et docilement suivis de ceux qui ont charge de son âme, après le suffrage éclairé des Mères dévouées qui ont dirigé son postulat, elle reconnaît que la voix qui l'appelle est bien la voix de Dieu, le premier acte solennel qu'elle accomplit est *la prise d'habit*.

Elle quitte ses vêtements du monde, se dépouille de ses parures et de tout ce qui le rappelle, et elle reparaît tout autre sous le saint habit de la religion, sous les livrées de Jésus-Christ. Comme pour dire à tous : « Je quitte le monde, je n'en suis plus, je ne veux plus en faire partie; j'en ai dépouillé le costume et je veux appartenir à Jésus-Christ, comme l'indique ce vêtement de pénitence porté par ceux qui, renonçant au monde, se sont donnés à Jésus-Christ. »

Que tel soit le sens de la prise d'habit, tous les auteurs s'accordent à le dire; tous y voient la renonciation au monde, la séparation d'avec lui. C'est le sens des prières de la sainte liturgie que l'Eglise mettra tout à l'heure sur les lèvres vénérées de l'officiant.

Et c'est bien ce que vous voulez vous-même : n'être plus du monde, n'en rien garder, pas même votre nom ; n'en être plus, non seulement par votre extérieur, mais encore et surtout par vos jugements, vos désirs, vos affections, pour être toute, corps et âme, à Jésus-Christ. Voilà bien, n'est-il pas vrai ? le sens que vous donnez à cet acte.

C'est pour que vous l'accomplissiez avec une connaissance plus complète et une plus grande générosité, que je voudrais, avec la grâce de Dieu et la protection de Notre-Dame, vous dire : 1° ce que c'est que renoncer au monde, et 2° quels biens vous procure ce renoncement.

I

Et d'abord, que faut-il entendre par ce monde dont vous vous séparez ?

Sans doute, il faut entendre celui que Notre-Seigneur a maudit, celui dont l'Apôtre bien-aimé disait : « Le monde est tout plongé dans le mal ; tout y est sensualité, cupidité, orgueil. » Ce monde-là, ni vos yeux n'ont vu ses scandales, ni vos oreilles entendu ses paroles corruptrices, ni votre poitrine respiré son atmosphère pestilentielle. Rendez-en grâce à la divine Providence, qui a placé votre berceau près d'un foyer chrétien et a embaumé de modestie et de piété l'intérieur où vous avez grandi.

Mais ce monde, il vit plus ou moins dans le cœur de chacun de nous. Vous y renoncez, c'est-à-dire que vous renoncez à tous ces péchés et à ces occasions prochaines de péché qui se rencontrent si fréquemment dans le monde.

Mais ce n'est pas assez.

Nous tous qui sommes ici chrétiens, nous nous sommes engagés à ce renoncement au jour béni de notre baptême ; notre titre d'enfants de Dieu et de disciples de Jésus-Christ nous y oblige. Que nos jours se succèdent au milieu du bruit et des agitations du monde, ou que notre vie s'écoule dans le silence et dans la paix du cloître, nous sommes tous liés par ce solennel engagement : « Je renonce à Satan, à ses œuvres et à ses pompes, et c'est pour Jésus-Christ seul que je veux vivre et mourir. »

Pour vous, ma chère enfant, c'est plus.

Votre renonciation au monde a un sens plus étendu, une portée plus grande. Non seulement vous renoncez à ce que les plaisirs, richesses, honneurs du monde ont d'illicite, mais vous renoncez encore même à ce qu'ils ont de permis par l'Evangile, pour vivre en chasteté, pauvreté et obéissance à la suite de Jésus-Christ.

Vous vous engagez à ne point rechercher ces satisfactions légitimes que présente la famille chrétienne sous le regard de Dieu. Fleurs dont l'éclat et le parfum ne durent que quelques jours ; la main du Père céleste les a semées sur la terre pour égayer un peu le pèlerinage de la vie et nous faire soupçonner et désirer les joies du ciel. Que d'autres en jouissent ; elles sont dans l'ordre de la Providence. Vous les demanderez à Dieu avec les bénédictions célestes pour ces foyers qui, dans le monde, restent et resteront toujours chers à votre cœur.

Vous, vous vous les interdisez, et vous voulez vivre en chasteté pour le Seigneur. Ce voile, qui va bientôt couvrir vos yeux, ne laissera passer de regard d'amour que de vous à Dieu et de Dieu à vous. Vous aspirez à des joies, et plus austères, et plus pures, et plus vraies : celles que donnent la mortification, l'amour divin, l'union avec Dieu. Ces joies, elles viennent du ciel. Pour recevoir le rayon de soleil et la goutte de rosée qui donneront à la fleur son éclat et sa fécondité, il faut qu'elle dresse en haut sa délicate corolle ; vous, détachez votre cœur de ce bas monde, élevez-le loin audessus des jouissances qu'il procure, et ouvrez-le large du côté du ciel.

En prenant l'habit religieux, vous renoncez à la richesse et à ce qu'elle peut donner de satisfaction à la sensualité et à l'amour-propre, pour marcher pauvre à la suite de Jésus-Christ pauvre.

Peut-être paraîtra-t-il que le sacrifice n'est pas bien grand : vous quittez peu. Oui, mais ce n'est là que la moindre partie du renoncement que Dieu vous demande. Avaient-ils quitté beaucoup, les Apôtres qui avaient abandonné leurs biens pour s'attacher au bon Maître ? Oh ! non. Que pouvaient bien sacrifier de pauvres pêcheurs ? que possédaient-ils ? une pauvre barque, une pauvre chaumière, quelques pauvres et vieux filets ! C'était peu. Et cependant Notre-Seigneur les loue de leur sacrifice et leur promet en retour la récompense la plus magnifique. « Ah ! c'est, nous dit S. Grégoire, que non seulement ils renonçaient à tout ce qu'ils possédaient, mais encore au désir d'acquérir et de posséder, si cher à notre nature. » *(Hom. 5, in Evang.).*

C'est à ce désir aussi que vous renoncez.

Que d'autres, sans blesser les droits de la justice ni négliger les devoirs de la charité, poursuivent honnêtement la fortune et lui demandent, pour eux et leur famille, l'aisance et la considération, ce n'est point déplaire à Dieu, c'est même quelquefois accomplir un devoir. Vous, fille de sainte Chantal, vous serez pauvre, votre vie sera celle des pauvres, vous manquerez peut-être parfois de ce qu'on nomme le nécessaire. Vous ne posséderez rien en propre ; vous ne pourrez ni donner, ni recevoir, ni disposer de quoi que ce soit par vous-même, sans la permission de vos supérieurs. Il vous faudra tout leur demander, leur tendre la main comme le pauvre mendiant qui sollicite l'aumône. Et ce dont l'obéissance vous aura donné l'usage, il faudra vous y attacher si peu que vous soyez prête à chaque instant à le quitter.

Chère pauvreté ! elle a été la compagne dont le bon Maître n'a jamais voulu se séparer. « Pauvre dans sa naissance, dit S. Bernard, il a été plus pauvre dans sa vie et très pauvre dans sa mort. » Voyez Bethléem et l'étable et la crèche, voyez Nazareth et le pauvre atelier du charpentier, voyez le Calvaire et la croix. Qu'elle soit votre compagne aimée et vous serez riche !

Renoncer au monde, c'est renoncer aux honneurs, aux dignités, aux positions qui élèvent au-dessus des autres, confèrent sur eux de l'autorité, donnent droit à des égards, à certains témoignages d'estime et de respect : toutes choses que prise et recherche beaucoup notre nature.

Renoncer à tout cela, c'est peu pour vous, j'en conviens. Encore faut-il que les murs d'un monastère soient bien élevés et sa clôture bien serrée pour que le démon de l'ambition n'y pénètre pas.

Mais le sacrifice que vous allez faire, c'est celui de renoncer à votre volonté en la soumettant à l'obéissance ; et cela, c'est beaucoup.

Etre libre, indépendant, son maître, ne relever de personne, pouvoir faire sa volonté : voilà ce dont le monde et notre siècle se montrent fiers et jaloux. Vous, au contraire, vous voulez, avec la grâce de Dieu, mettre votre gloire à dépendre d'autrui et à relever en tout de vos supérieurs, qui tiennent pour vous la place de Dieu. C'est pour cela que vous entrez dans un Ordre dont votre sainte Mère disait : « Notre congrégation n'étant pas chargée de plusieurs austérités, offices, cérémonies extérieures, elle doit être établie sur l'entière mortification et anéantissement de la volonté propre, et sur la parfaite obéissance, nourrice, conservatrice et mère des vertus intérieures. » (Exhort. xxx). Vous vous engagez à soumettre tous les instants et tous les actes de votre vie à la Règle et à vos supérieurs, à ne rien faire de vous-même sans leur permission.

Semblable à ces héroïques filles de sainte Thérèse, les Carmélites de Compiègne, qui ne voulurent pas même aller à la mort sans la permission de leur Mère Prieure. Condamnées par les

révolutionnaires à être guillotinées, on les vit, le 17 juillet 1794, à Paris, sur la place du Trône, monter, en chantant toutes les seize, sur l'échafaud. Obéissantes jusqu'à la fin, chacune d'elles, quand arrivait son tour de guillotine, s'inclinait devant sa Supérieure et disait : « Permission, ma Mère, d'aller à la mort. » Celle-ci répondait : « Allez, ma fille. »

Tout cela est dur à la nature, et le monde, à qui la religieuse dit adieu, la regarde comme bien à plaindre, bien malheureuse ; peu s'en faut qu'il ne la taxe de folie. Mais arrière, arrière les pensées et les jugements du monde ! Il n'en est pas ainsi. La parole de la Vérité est là, elle ne passera pas ; il faut qu'elle s'accomplisse. Vous la connaissez cette parole « Quiconque, a dit le Sauveur, aura quitté sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses champs pour mon nom, c'est-à-dire par amour pour moi, recevra le centuple et possédera la vie éternelle. » (Matth., XIX, 29). Le centuple en ce monde, sans contredit, puisque la vie éternelle est pour l'autre. Il y a des sacrifices, oui, mais quelle riche compensation, dès ici-bas !

Le renoncement au monde procure à la religieuse trois biens inestimables ; il lui donne liberté, honneur et bonheur.

II

Oui, liberté, quoi que dise le monde des chaînes de la vie religieuse, du joug écrasant qu'elle fait peser sur l'âme !...

Qu'est-ce donc qu'être libre, m. f. ?

Est-ce pouvoir suivre sans frein les caprices et les convoitises d'une nature désordonnée, sans tenir aucun compte ni de la raison ni de la foi ? Est-ce pouvoir faire le mal ? Non ; ce n'est là qu'une liberté imparfaite, défectueuse, funeste trop souvent. Que d'esclaves elle fait par le monde ! Ce n'est pas la vraie liberté. Autrement Dieu ne serait donc pas libre, lui qui ne peut pas faire le mal ? Et pourtant Dieu est infiniment parfait, donc il possède la parfaite liberté. Les saints du ciel qui sont dans l'heureuse impossibilité de pécher, seraient-ils moins libres que lorsqu'ils étaient sur la terre ? L'homme honnête et vertueux qui éprouve une répugnance comme invincible pour faire le mal, serait-il moins libre que le brigand dont le cœur et la main sont habitués au crime ? Non, certes.

Etre libre, c'est, suivant la belle définition d'un philosophe chrétien, être exempt d'entraves pour le bien, n'être ni empêché, ni gêné pour accomplir le devoir, pratiquer la vertu, aller à sa fin, aller à Dieu.

Et c'est cette liberté que donne le renoncement au monde.

Qu'est-ce, en effet, qui peut gêner la liberté ainsi comprise, soit en obscurcissant l'intelligence, soit en affaiblissant, paralysant ou dominant la volonté ? Mais l'amour des richesses, des plaisirs, des honneurs, c'est-à-dire les passions. S. Paul se plaignait amèrement de l'esclavage sous lequel elles tiennent l'âme ; S. Augustin se débattit longtemps sous leurs étreintes qui l'enserraient comme des chaînes de fer ; S. Ambroise les appelle des geôliers qui enferment l'âme en prison. Y renoncer, c'est donc conquérir la liberté d'aller à sa fin, à Dieu, au bonheur : la vraie liberté des enfants de Dieu.

Et il me semble vous entendre chanter déjà dans l'intime de votre cœur la parole du roi-prophète rendu à la liberté : « Vous avez brisé mes chaînes, Seigneur, soyez-en béni ! *Dirupisti, Domine, vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis.* » (Ps. CXV, 17).

Honneur. Vous quittez le monde, mais pour qui ? A qui engagez-vous votre vie ? Qui voulez-vous servir ? C'est le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs. Si honorable est son service qu'il est appelé une royauté : *Deo servire regnare est.*

On se fait un honneur de porter les livrées des grands de ce monde, d'être des leurs. Il semble que quelque reflet de leur gloire et de leur grandeur se projette sur ceux qui les entourent. Que sont-ils en face de Dieu ?

Dans quelle famille sollicitez-vous la faveur d'être admise ? Dans la famille des saints, des amis du Seigneur couronnés par lui d'honneur et de gloire ; parmi des religieuses qui sont ce que l'Eglise a de plus exquis, et l'humanité de plus beau. « Oh ! qu'elle est ravissante, la beauté des âmes religieuses, s'écriait S. Thomas, le plus grand génie du Moyen Age, candides comme la lumière, empourprées comme la charité ; leur phalange sacrée est comme un céleste parterre émaillé des couleurs variées de toutes les vertus. »

Six siècles plus tard, un célèbre orateur qui fut aussi un illustre écrivain, Montalembert, trace de la religieuse ce portrait que je vais faire passer sous vos yeux : « C'est la fleur du genre humain, fleur encore chargée de sa goutte de rosée, qui n'a réfléchi que le rayon du soleil levant et qu'aucune poussière terrestre n'a encore ternie ; fleur exquise et charmante qui, respirée même de loin, enivre de ses chastes senteurs, au moins pour un moment, les âmes les plus vulgaires... C'est la sève la plus pure, le sang le plus généreux de la tige d'Adam, car chaque jour ces héroïnes remportent la plus éclatante des victoires. Partout où l'Evangile est prêché, partout où un crucifix est dressé, le Christ sait de ses bras invincibles saisir et déraciner ces fleurs terrestres pour les transplanter dans une région plus voisine du ciel. » C'est dans cette région, ma chère enfant, que le Seigneur Jésus veut vous transplanter. Dites-lui avec l'accent de la plus vive reconnaissance : « Que ma part est glorieuse et que mon héritage m'est un grand honneur ! *Funes ceciderunt mihi in præclaris, etenim hœreditas mea præclara est mihi.* » (Ps. XV, 6).

Et si le monde, qui ne comprend rien à cette grandeur, vous méprise dans votre pauvreté, votre modestie, votre humilité, répondez-lui qu'après tout, il fut et sera toujours plus honorable et plus glorieux de résister aux entraînements de sa

nature et de dompter ses passions, que de s'y laisser aller et de capituler devant leurs exigences.

Liberté, honneur, bonheur.

Oui, en renonçant au monde vous trouverez le bonheur. Et comment en serait-il autrement? Vous vous approchez de Dieu, n'est il pas pour tout être intelligent la source du bonheur, comme il est sa fin ? Vous trouverez le bonheur, non point sans la souffrance. Les roses qui s'épanouissent dans le cloître aux rayons de l'amour divin, ont aussi leurs épines. C'est la loi ; le royaume des cieux souffre violence, il n'y a que ceux qui savent s'imposer des sacrifices pénibles qui l'emportent. Il a fallu, d'après les décrets du Père éternel, que Jésus-Christ lui-même souffrit pour entrer dans sa gloire. Mais la souffrance endurée pour Dieu et avec Dieu a son charme et l'amour divin. dit S. Augustin, change en douceur son amertume même.

Aimer Dieu, être tout à lui, se reposer et s'endormir en toute confiance sur le sein de sa bonté paternelle, savoir et sentir qu'on l'aime et qu'on en est aimé, être la Thérèse de Jésus et posséder le Jésus de Thérèse ; avoir l'assurance d'aller au ciel ; éprouver cette jouissance qui faisait dire à votre bien aimé Père : « Oh ! mon Dieu ! qu'il est doux de vous aimer ! » qu'est-ce que tout cela, sinon le bonheur, le vrai, ce centuple promis pour la vie présente ?

Et puis, la charité qui règne entre les membres d'une même communauté religieuse, ou plutôt les enfants d'une même famille ; cette émulation continuelle de procédés aimables, d'efforts pour se prévenir mutuellement d'honneur et d'affection, n'est-ce pas, dans la vie, un élément fécond de bonheur ? Vous en avez déjà fait, mon enfant, l'heureuse expérience dans cette sainte maison. Elle est tout embaumée encore du souvenir de la Vénérable Mère, dont les vertus. l exquise douceur, l'aimable sainteté, tout, jusqu'au nom même, rappelait le saint et aimable Evêque de Genève.

Le monde lui-même constate, sans pouvoir se l'expliquer toujours, ce bonheur de la vie religieuse, cette joie calme, cette franche et inaltérable gaieté, qui sont comme l'apanage de la vie du cloître. Que de mères, dont le cœur a saigné et saigne peut-être encore du départ d'une enfant pour le cloître, disent, en comparant les joies et les peines de la vie du monde aux peines et aux joies de la vie religieuse : « Elle a choisi la meilleure part ! »

* *

J'ai fini.

Approchez sans crainte ; pourquoi hésiteriez-vous ? « Bien avantageux pour vous est l'échange que vous faites, vous crie S. Bernard, vous laissez tous les biens de ce monde pour Jésus-Christ, mais Jésus-Christ vous apporte avec lui tous les biens et pour ce monde et pour l'autre. »

Faites généreusement et joyeusement votre sacrifice. C'est la prière de tous les membres de votre famille ici présents, c'est celle de ceux que le Seigneur a déjà appelés à une vie meilleure, c'est la prière de toute cette pieuse et honorable assistance.

Vous quittez le monde ; lui, il cherchera à rester et à vivre dans votre cœur. Faites lui vaillamment la guerre et amassez cette dot de vertus que réclame l'Epoux céleste. Renoncez surtout à votre volonté. Soyez cette bonne novice dont votre sainte Mère parle en ces termes : « Cette bonne novice est bien heureuse de n'avoir point de volonté que celle de ceux qui la gouvernent. En cela elle a une bonne partie de sa besogne faite. Dieu lui fasse la grâce de persévérer en cette bonne simplicité et démission d'elle-même ; car ainsi elle fera un doux et heureux voyage à la perfection. » (Ste Chantal, lett. 371).

Suivez bien ce chemin de l'obéissance et faites cet heureux voyage. Ainsi soit-il.

EXPLICATION DU CATÉCHISME

43e LEÇON

LE BAPTÊME

Q. 365. — *Qu'est-ce que le Baptême ?*

R. — *Le Baptême est un sacrement qui efface le péché originel, nous fait naître à la vie surnaturelle, et nous rend chrétiens, enfants de Dieu et de l'Eglise.*

Cette réponse expose les effets du Baptême, c'est-à-dire les transformations qu'il opère dans ceux qui le reçoivent.

Son premier effet est d'effacer le péché originel, de le faire disparaître pour toujours. Mais le péché originel étant, chez l'enfant qui vient au monde, le seul obstacle à la présence en lui de la vie surnaturelle, en même temps qu'il disparaît, la vie surnaturelle entre dans l'âme qui est ainsi désormais unie à Dieu.

Nous savons déjà que la vie surnaturelle nous rend enfants de Dieu (cf. no 327). Par le Baptême nous devenons aussi enfants de l'Eglise : c'est Dieu qui nous donne la vie surnaturelle, mais par l'intermédiaire de l'Eglise, puisque c'est elle qui confère par ses ministres le sacrement de Baptême. Il est donc juste de dire qu'elle nous donne la vie surnaturelle et qu'elle est par conséquent notre mère. D'ailleurs, elle continue de veiller sur nous pendant toute notre vie, elle nous nourrit et nous fortifie par la grâce des sacrements, elle nous protège par ses prières, son enseignement et ses avertissements contre les ennemis de notre salut, elle nous accompagne jusqu'à la tombe et prie encore pour les défunts.

Le Baptême fait de nous des chrétiens, c'est-à-dire des frères de Jésus-Christ, ayant le même Père que lui, la même mère en la personne de la Sainte Vierge, ayant droit comme lui à la gloire du ciel.

Q. 366. — *De quoi se compose le signe sacré du Baptême ?*

R. — *Le signe sacré du Baptême se compose de l'eau versée sur celui qu'on baptise et des paroles prononcées par celui qui baptise.*

Le signe d'un sacrement indique et représente la grâce invisible (cf. n° 359). Puisque le Baptême efface la tache du péché originel, il est tout naturel que l'on baptise en versant de l'eau sur l'enfant, l'eau servant à nettoyer et à purifier.

Mais il faut aussi faire comprendre qu'il ne s'agit pas ici de laver le corps, mais de purifier l'âme. C'est pourquoi le signe du sacrement se complète par des paroles qui indiquent une purification spirituelle, puisqu'elle est faite au nom des trois personnes de la Sainte Trinité.

Q. 367. — *Que faut-il faire pour donner le Baptême ?*

R. — *Pour donner le Baptême, il faut verser de l'eau naturelle sur la tête de la personne qu'on baptise et dire en même temps : « Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.* »

L'eau naturelle suffit pour baptiser. Cependant l'Eglise veut que l'on se serve de l'eau bénite spécialement à cet effet le Samedi Saint ou la veille de la Pentecôte. En cas de nécessité, si l'on manquait d'eau baptismale, l'on prendrait de l'eau non bénite. Mais il est essentiel que cette eau soit naturelle, c'est-à-dire pure de tout mélange et telle qu'elle est produite par la nature, par exemple de l'eau de puits, de fontaine, de mer, de l'eau provenant de neige ou de glace fondue.

Au cours des âges, on a baptisé de différentes façons : tantôt en versant l'eau sur la tête, tantôt en plongeant le corps dans l'eau, tantôt en jetant de l'eau sur le corps (aspersion). Aujourd'hui il n'est plus permis de se servir de ces deux derniers procédés ; on doit verser l'eau sur la tête. Il faut remarquer encore que c'est sur la peau que l'eau doit couler et non sur les cheveux. On la verse donc, pour plus de sûreté, sur le front.

Tout en faisant cela, on prononce les paroles suivantes : « Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » Les paroles ne doivent pas être prononcées avant ni après, mais pendant que l'on verse l'eau. Ordinairement on verse l'eau à trois reprises, une première fois en disant : « au nom du Père, » une seconde en disant : « et du Fils, » et une troisième en disant : « et du Saint-Esprit. » Telle est la manière correcte de baptiser ; cependant, pour que le sacrement soit réellement donné, il suffit de verser l'eau une seule fois.

Ce sont là les rites essentiels du Baptême. Ils sont suffisants pour que le sacrement soit réellement donné. Cependant l'Eglise prescrit, en dehors du cas de nécessité, un certain nombre de cérémonies qui peuvent se résumer ainsi :

1° Cérémonies qui précèdent les rites essentiels.

a) interrogatoire du catéchumène, ou à son défaut, si c'est un petit enfant, du parrain et de la marraine sur la foi.

b) le prêtre souffle légèrement sur le visage du catéchumène et marque celui-ci du signe de la croix sur le front et sur la poitrine ; puis il étend la main droite sur le futur baptisé pour prendre possession de lui au nom de Jésus-Christ et de l'Eglise.

c) imposition du sel bénit, symbole de la sagesse et du goût des choses spirituelles, dans la bouche du catéchumène.

d) exorcismes par lesquels le démon est sommé de quitter l'âme du catéchumène et de céder la place au Saint-Esprit.

e) profession de foi par la récitation du Symbole des Apôtres et de l'Oraison dominicale.

f) signe de croix sur les oreilles et les narines en disant : « *Ephpheta,* c'est-à-dire ouvrez-vous, » à l'imitation de Notre-Seigneur qui guérit ainsi un sourd-muet.

g) la renonciation au démon.

h) onction sur la poitrine et sur les épaules avec l'huile des catéchumènes.

i) nouvel interrogatoire sur les vérités essentielles de la foi.

2° Cérémonies qui suivent les rites essentiels :

a) onction avec le saint chrême sur le sommet de la tête.

b) imposition d'un vêtement blanc.

c) remise d'un cierge allumé, symbole de la vie surnaturelle que possède désormais le baptisé.

En cas de danger de mort imminent, on supprime tout ce qui précède les rites essentiels du sacrement. Si c'est un prêtre ou un diacre qui baptise et si c'est possible, on fait les cérémonies qui suivent.

Si le baptisé recouvre la santé, on doit faire le plus tôt possible les cérémonies qui ont été omises.

Q. 368. — *A qui appartient-il de donner le Baptême ?*

R. — *C'est aux prêtres qu'il appartient de donner le Baptême, mais, en cas de nécessité, toute personne peut et doit baptiser.*

Le ministre ordinaire du Baptême, c'est-à-dire celui qui normalement doit le donner, et c'est l'évêque dans tout son diocèse et le curé dans sa paroisse, ou tout prêtre délégué par l'évêque ou le curé.

Le diacre peut aussi baptiser, mais il ne doit pas le faire, sauf le cas d'urgence, sans la permission de l'évêque ou du curé. La permission ne peut être donnée que pour un motif raisonnable. On dit que le diacre est le ministre extraordinaire du Baptême.

En cas de nécessité, toute personne peut baptiser, à la triple condition qu'elle jouisse de la raison, qu'elle accomplisse les rites prescrits et qu'elle ait l'intention de faire ce que l'Eglise fait. Un infidèle, un hérétique ou un schismatique peuvent baptiser, mais on doit préférer pour remplir ce rôle, quand c'est possible, un fidèle et un catholique à un infidèle, un hérétique ou un schismatique, un ecclésiastique à un laïque. Le père et la mère ne peuvent baptiser leur enfant qu'à défaut de toute autre personne.

C'est un devoir de charité de baptiser en cas de

nécessité pressante. Il importe donc que tout fidèle sache ce qu'il aurait à faire en pareil cas. Celui qui manquerait à ce devoir priverait l'enfant d'un sacrement nécessaire pour aller au ciel et se rendrait coupable d'une faute grave.

Pour baptiser, il faut être en état de grâce. Celui qui devrait baptiser et aurait conscience de ne pas remplir cette condition devrait au moins s'exciter à la contrition aussi parfaite que possible. L'état de grâce est nécessaire chez celui qui baptise par respect pour le sacrement, mais il ne l'est pas pour la validité du Baptême.

Q. 369. — *Quand faut-il faire baptiser les enfants ?*

R. — *Il faut faire baptiser les enfants aussitôt que possible après leur naissance, sans tarder plus que quelques jours.*

Il y a à cela deux raisons :

1° L'enfant qui vient au monde est une créature du bon Dieu sur laquelle Celui-ci a le droit absolu de régner comme il le veut. Or Dieu veut régner sur l'enfant par sa grâce et faire de lui son temple.

Pour atteindre ce but, il n'a rien épargné et a livré son Fils, N.-S. Jésus-Christ, aux souffrances de la Passion et à la mort. Retarder le baptême de l'enfant, c'est donc empêcher Dieu de jouir de ses droits sur sa créature et de réaliser, au moins pour le moment, son plan rédempteur.

2° L'enfant a une vie fragile. Reculer son baptême, c'est risquer de le laisser mourir sans avoir reçu ce sacrement indispensable pour le salut.

Les parents chrétiens doivent donc faire baptiser leurs enfants le plus tôt possible, sans se laisser arrêter par des considérations de commodité personnelle, comme la difficulté de faire venir le parrain ou la marraine, considérations qui ne peuvent pas l'emporter sur les raisons très graves que nous avons indiquées.

Q. 370. — *Le Baptême est-il absolument nécessaire pour aller au ciel ?*

R. — *Oui, le Baptême est absolument nécessaire pour aller au ciel.*

Notre-Seigneur l'a déclaré formellement : « Si quelqu'un n'est pas régénéré par l'eau et le Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. » Aussi les enfants qui meurent sans avoir reçu le Baptême ne peuvent-ils aller au ciel. Il est probable qu'ils vont dans un lieu où, sans jouir de la vue de Dieu, ils ne souffrent pas, puisqu'ils n'ont pas commis de péchés personnels et que d'autre part ils ignorent l'existence du ciel.

Le Baptême est donc absolument nécessaire pour aller au ciel. Il y a lieu d'observer cependant que les païens arrivés à l'âge de raison et qui ne peuvent avoir connaissance de la loi évangélique ne sont pas soumis à la nécessité de le recevoir en fait. S'ils sont fidèles aux devoirs de leur conscience, ils peuvent être sauvés, en vertu du Baptême de désir, dont nous allons parler.

Q. 371. — *Le Baptême peut-il être remplacé ?*

R. — *Le Baptême peut être remplacé, quand il est impossible de le recevoir, par le parfait amour de Dieu, avec le désir d'être baptisé, ou par le martyre.*

Nous venons d'envisager le cas de l'infidèle n'ayant aucune connaissance du christianisme. Voici maintenant celui de l'infidèle instruit des principales vérités de la religion chrétienne et de la nécessité du Baptême, désireux de recevoir ce sacrement, mais ne le pouvant pas parce qu'il n'y a personne qui puisse le lui administrer. Cet infidèle peut recevoir les grâces du Baptême à la condition : 1° d'avoir le désir sincère, fût-il seulement implicite, d'être baptisé ; 2° de faire un acte de charité parfaite (la charité parfaite exige que nous aimions Dieu pour lui-même, à cause de ses perfections infinies, et non uniquement pour nous-mêmes, par intérêt, à cause du bien qu'il nous fait ou peut nous faire); 3° d'avoir le regret des fautes qu'il a pu commettre, regret inspiré par la charité parfaite.

Le martyre peut également produire les mêmes effets que le Baptême, en admettant toujours qu'il soit impossible de recevoir le sacrement. Le martyre, qui consiste à donner sa vie pour Dieu, est la marque la plus haute d'amour qu'un homme puisse donner à Dieu. Il suppose réalisées les trois conditions que nous avons énoncées ; on conçoit donc que Dieu accorde à celui qui l'accepte tous les avantages du Baptême.

Q. 372. — *Quelle est la grâce sacramentelle du Baptême ?*

R. — *La grâce sacramentelle du Baptême est une grâce qui nous aide à vivre en enfants de Dieu.*

La grâce sacramentelle, avons-nous dit (cf. n° 361), est une grâce particulière à chaque sacrement et qui confère le droit de recevoir, chaque fois qu'on en aura besoin, des grâces actuelles correspondant au but spécial du sacrement.

Le but du Baptême est de faire de nous des enfants de Dieu. La grâce sacramentelle du Baptême est donc une grâce particulière à ce sacrement et qui nous donne le droit de recevoir, au fur et à mesure de nos besoins, les grâces actuelles nécessaires pour nous permettre de vivre en enfants de Dieu, c'est-à-dire de garder l'innocence baptismale en évitant le péché et en développant en nous les dispositions d'un enfant à l'égard de son père : amour, soumission, crainte respectueuse, reconnaissance, etc.

Q. 373. — *Le Baptême remet-il les péchés commis après l'âge de raison ?*

R. — *Oui, le Baptême remet les péchés commis après l'âge de raison, pourvu qu'on en ait le regret ; il remet aussi toutes les peines dues à ces péchés.*

Puisque le Baptême nous fait enfants de Dieu, lorsqu'il est reçu par un adulte, il remet non seulement le péché originel, mais aussi tous les

péchés actuels qui ont été commis avant sa réception. Il remet également toutes les peines dues à ces péchés, de telle sorte que celui qui viendrait à mourir aussitôt après son baptême entrerait au ciel sans avoir à passer en purgatoire. Cependant, pour que le Baptême produise ces effets, il faut certaines dispositions chez celui qui le reçoit : au moins la contrition imparfaite de ses péchés et le ferme propos pour l'avenir.

Celui qui n'aurait pas ces dispositions recevrait le Baptême validement, mais le sacrement ne lui remettrait que le péché originel. De plus, il y aurait faute grave à recevoir le Baptême dans ces conditions.

Q. 374. — *A quoi s'engage-t-on en recevant le Baptême ?*

R. — *En recevant le Baptême, on s'engage à croire en Jésus-Christ, à pratiquer sa loi, à renoncer au péché et à tout ce qui y conduit.*

La réception du Baptême n'est pas une formalité à laquelle on se soumettrait pour pouvoir figurer sur les registres de l'Eglise. C'est le sacrement par lequel un infidèle est initié à la vie chrétienne, reçoit la vie surnaturelle et devient enfant de Dieu et frère de Notre-Seigneur. Il est donc donné pour permettre à celui qui l'a reçu de vivre une vie nouvelle, de conserver et de développer la vie surnaturelle et de demeurer l'enfant de Dieu et le frère du Christ. De ce fait, il entraîne des engagements. Le recevoir sans accepter ces engagements, c'est le profaner, c'est se jouer de Dieu dont on méprise la grâce et l'amitié.

Les engagements auxquels on se soumet en recevant le Baptême sont les suivants : conserver la grâce sanctifiante reçue au Baptême et pour cela éviter le péché et ses occasions, imiter le Christ en développant en soi les vertus chrétiennes, pour être vraiment un enfant adoptif du Père céleste, comme le Christ est son Fils par nature.

Ces engagements sont résumés dans l'acte de rénovation des promesses du Baptême : « Mon Dieu, je renonce de tout mon cœur à Satan, à ses œuvres, à ses pompes ; et c'est pour Jésus-Christ seul que je veux vivre et mourir. »

Renoncer à Satan, c'est refuser de lui appartenir et de se laisser diriger par lui. Renoncer aux œuvres de Satan, c'est renoncer à toute espèce de péché. Renoncer aux pompes de Satan, c'est s'écarter résolument de tous les plaisirs attrayants, mais mauvais, par lesquels il cherche à nous faire tomber dans le mal.

Q. 375. — *Pourquoi donne-t-on un parrain ou une marraine à celui qui est baptisé ?*

R. — *On donne un parrain ou une marraine à celui qui est baptisé pour répondre en son nom, lui rappeler plus tard ses engagements et veiller à ce qu'il y soit fidèle.*

Lorsqu'un adulte reçoit le Baptême, il répond lui-même aux questions qui lui sont posées et prend personnellement les engagements dont nous avons parlé. Néanmoins il est assisté par un parrain ou par une marraine ou par les deux à la fois. Ceux-ci, connaissant le baptisé, se portent garants de ses bonnes dispositions et de sa persévérance future ; devant être des chrétiens éprouvés, ils se chargent de lui rappeler, si c'est nécessaire, les engagements qu'il a pris et de l'aider à les tenir. Par leurs conseils, leurs remontrances et, en général, par leur assistance, ils jouent donc auprès du baptisé, au point de vue spirituel, le rôle de véritables parents ; d'où leurs noms qui rappellent ceux du père et de la mère. Ils contractent d'ailleurs avec leur filleul une véritable parenté spirituelle.

Lorsqu'il s'agit d'un petit enfant, le rôle du parrain et de la marraine est le même ; mais, de plus, ceux-ci doivent prendre au nom de l'enfant les engagements que celui-ci est incapable de prendre personnellement.

Il résulte de là que, pour être parrain ou marraine, il faut 1° avoir l'usage de la raison, 2° être baptisé et vivre en bon chrétien, 3° connaître suffisamment les vérités de la foi et les devoirs du chrétien pour pouvoir les rappeler au besoin à celui dont on a la charge.

Le rôle du parrain et de la marraine n'est donc pas purement honorifique et il convient de choisir ceux-ci avec discernement, afin qu'ils puissent remplir leurs devoirs envers leur filleul.

Q. 376. — *Pourquoi donne t-on le nom d'un saint à celui qui est baptisé ?*

R. — *On donne le nom d'un saint à celui qui est baptisé pour qu'il ait un protecteur et un modèle.*

Donner le nom d'un saint à un enfant, c'est offrir un hommage à ce saint et par conséquent attirer sa protection sur l'enfant ; c'est aussi inviter l'enfant à recourir spécialement à son saint patron et lui proposer en exemple la vie et les vertus de ce Saint.

Il n'est pas permis de donner à un enfant le nom d'un personnage qui ne figure pas au calendrier de l'Eglise tel que le nom d'un païen, d'un hérétique, d'un personnage célèbre, à plus forte raison le nom d'une fleur, etc.

Les parents, les parrains et marraines ne doivent pas se laisser guider dans ce choix par certaines modes souvent ridicules. Parmi les saints ils en choisiront de préférence un dont la vie est connue et pourra servir d'exemple au baptisé, un saint particulièrement honoré par l'Eglise, par exemple la Sainte Vierge, S. Joseph, les saints Apôtres. Pour les filles, on peut donner une terminaison féminine au nom d'un saint, mais il faut éviter de déformer les noms courants en s'inspirant d'une mode qui rappelle les usages du théâtre ou du cinéma plutôt que ceux de l'Eglise.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 8 maii 1935.
EUG. LINDECKER, *Vic. gén.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

EDITIONS BERNARD GRASSET, 61, rue des Saints-Pères, PARIS.

FRANÇOIS MÉJÉCAZE

L'AME D'UN SAINT LAÏQUE

FRÉDÉRIC OZANAM

" Vie Chrétienne " 15 fr.

Le fondateur des conférences de Saint Vincent-de-Paul.

LOUIS GILLET

CATHÉDRALES

12 fr.

Saint-Jacques de Compostelle, Basilique d'Assise — Reims — Chartres.

A paraître

LOUIS DIMIER. -- L'Eglise et l'Art . . . . 15 fr.

WILFRID LUCAS. -- Les Cavaliers de Dieu, poème symphonique à trois accents. . 15 fr.

UN ECRAN de 3 mètres est obtenu à 20 mètres de distance avec le nouveau projecteur

"REX"

marche arrière, arrêt sur l'image, fixité absolue grâce à l'entraînement par débiteurs spéciaux, filtre antiparasites, lampe pilote, etc., etc.....

Pour tous renseignements complémentaires sur cet appareil, écrire à

Pathé-Baby

SERVICE A. C.

20 bis, Rue La Fayette, 20 bis -- PARIS (9e).

Tous les Appareils, Films & accessoires **PATHÉ-BABY** *sont en démonstration et en vente chez tous les marchands spécialistes d'articles photographiques.*

Livres d'occasion. M. Le Meur, Libraire, 12, pl. du Théâtre, Dijon, achète au meilleur prix t. les ouvrages religieux anciens et modernes. Paiement comptant.

LOURDES — VILLA SOULAGNET — 22, Route de Pau, 5 m. Grotte. Maison recom. au Clergé. Prix spéciaux pr groupes. Confort

A. REVET Maître ivoirier-sculpteur
2, rue de Franche-Comté, PARIS 3e.
Métro - République. — Télép. Arch. 50-05.
CHRISTS en ivoire véritable, et CHRISTS en buis exécutés dans son atelier par lui-même et ses artisans. Copie d'ancien et modèles classiques.
Réparations de tous objets en ivoire.

Assemblée générale ordinaire du Comptoir d'Escompte de Paris

Les actionnaires de cet Etablissement se sont réunis en Assemblée générale le 16 Avril sous la présidence de Monsieur Paul BOYER. L'assemblée, après avoir entendu le rapport de la commission de contrôle et des Commissaires, a approuvé les comptes de l'Exercice 1934. Le dividende pour cette période a été fixé à frs 50, par action. Un acompte de frs 20 ayant été distribué le 31 Janvier dernier, le solde, soit frs 30 par action, sera payé à partir du 31 Juillet sous déduction des impôts.

La répartition de frs 8.123 donnée aux parts de fondateur pour cet exercice sera payable également sous déduction des impôts à dater du 31 Juillet prochain.

Le compte de Profits et Pertes est d'un montant de 39.054.359,70 Il a été reporté à nouveau une somme de 6.239.941,90

DECORS POUR ARTIFICES - ILLUMINATIONS DRAPEAUX - GUIRLANDES INSIGNES
MASQUES POSTICHES GRIMES **THEATRES & FETES**
Etabts André FALLON, Ligny-en-Barrois (Meuse).
Tarif no 1 sur demande.

Si vous désirez équiper vos cloches **électriquement,** une adresse :
SONNERIES ELECTRIQUES DE CLOCHES
BACH - Ing. Constr. - METZ
265 églises sont déjà équipées.
Représentants dans les principales régions.

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIENIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE
TETRA — GAZES — MARQUE DEPOSÉE
Exigez la marque
Siège Social 48, rue de Laborde PARIS (8e).
TETRA

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
GEORGES JANIN
Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.
Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.
12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)
ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE
Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées,
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

Assemblée générale de la Banque de Paris

L'assemblée générale ordinaire de cet Etablissement s'est tenue le 9 Avril sous la présidence de M. Emile Moreau, Président du Conseil d'Administration. Etaient scrutateurs en qualité de plus forts actionnaires : Messieurs André GOUIN et Jacques MAY. L'assemblée générale a voté toutes les résolutions à l'unanimité Elle a réélu MM. BENAC, LEHIDEUX, PILLET-WILL et BAUDET et confirmé la nomination de M. Ernest MERCIER. Dans le rapport des Commissaires aux Comptes, on note le désir, de la part des administrateurs, de conserver la plus grande liquidité possible. Aussi, le poste des disponibilités, espèces Banque, Portefeuille, Effets, Bons de la Défense Nationale se totalise-t-il par 1.197 401 509. — Le total des Profits et Pertes fait ressortir une diminution de 26 Millions ; de même, on note une compression des Frais Généraux de plus de 1.500 000 sur l'année dernière En résumé, le compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice de 787 938.571 qui est reporté à nouveau et forme avec le solde de l'exercice précédent un report de millions 028 166,09. Il n'est donc pas proposé de dividende

Autels — Chaires
Fonts, etc.
Marbre — Pierre
Terre cuite
Bois.
MARBRERIE RELIGIEUSE
F. D. MONNA
TOULOUSE : 23, Rue St-Etienne. Télép. 201.06
Succ. { BORDEAUX : 8, Rue St-James. LOURDES : 124. Rue de la Grotte. Télép. 429
Manufacture de statues stuc, carton romain, terre cuite.
Sculpture : toutes matières.

VITRAUX
MAISON BESSAC — GRENOBLE, FRANCE

CINÉMA Fournitures générales E. STENGEL
Appareils — Tickets — Lampes — Charbons
Projection fixe. Clichés 8½×10
11, rue du faubourg Saint-Martin. PARIS.

DUPLICATEUR SECAM, 48, rue Taitbout, PARIS. Faites des économies en achetant des produits français de qualités. SECAM vous procurera au meilleur prix toutes fournitures pour votre DUPLICATEUR de quelque marque qu'il soit.

ENCENS VATICANUM
AGENCE FRANÇAISE OLIBANUM, 8, RUE DE TOURNON - PARIS
12 francs le kilo brut pris au magasin, frais d'envoi à la charge de l'Acheteur
Compte-Postal Paris 1.170-09.

Librairie P. TÉQUI & Fils
82, rue Bonaparte, PARIS (6e)

MOIS DU SACRÉ-CŒUR

BARRET (R. P. L.), S. M. -- Manuel d'Adoration du T. S. Sacrement. 5 fr.; *franco* . . . . 6 fr. »»

« Spécialement destiné à l'adoration nocturne à domicile. Guide très pratique pour tous les adorateurs du Saint Sacrement. » (R. P. Hermant).

BOUSSAC (R. P. Louis), S. J. -- Les Vertus du Cœur de Jésus.

Retraites mensuelles des premiers vendredis et neuvaines. 8 vol. in-18, **24** fr.; *franco* **29** fr.; Etranger **32** fr. »»

1re série : Retraites mensuelles des premiers vendredis. — 2e série : Neuvaine préparatoire à la fête du Sacré-Cœur. — 3e série : Neuvaine des premiers vendredis du mois. — 4e série : Neuvaine du Cœur agonisant de Jésus. — 5e série : Retraites mensuelles des premiers vendredis. — 6e série : Retraites mensuelles des premiers vendredis. — 7e série : Quatrième neuvaine au Sacré-Cœur. — 8e série : Cinquième neuvaine au Sacré-Cœur.

GARRIGUET (Abbé L.). -- Eucharistie et Sacré-Cœur. In-8o carré. Prix : 15 fr.; *franco* 17 fr.; Etranger. . . . 20 fr. »»

Etude comparative de théologie et d'histoire sur les deux dévotions. Eclairer la piété catholique par un exposé simple, clair, méthodique et complet de l'enseignement de l'Eglise sur le Saint-Sacrement et le Sacré-Cœur. L'auteur étudie successivement le sacrifice, le sacrement et la Sainte Réserve. Il précise l'objet de la dévotion au Sacré-Cœur, sa genèse, son développement.

GAUTHEY (Mgr). -- Le Sacré-Cœur de Jésus.

Allocutions des premiers vendredis. — 2e édition. — In-12 : **10** fr.; *franco* **11** fr. »»
Etranger . . . . **12** fr. »»

Précieux traité de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, instructions données chaque premier vendredi du mois dans la cathédrale de Besançon.

KŒNIG (Abbé J.). -- Nouveau Mois du Sacré-Cœur d'après l'Evangile.

2e édition : **5** fr.; *franco* **5** fr. **75**
Etranger . . . . **7** fr. »»

« Cette nouvelle édition est rehaussée de quelques exemples empruntés à la vie des serviteurs de Dieu dont l'Eglise vient de proclamer la sainteté, tels saint Jean Eudes, le Bienheureux Pierre Eymard, sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, sainte Madeleine Sophie Barat, la Bienheureuse Bernadette Soubirous. L'auteur cite aussi le P. de Foucauld et Ernest Psichari que le Sacré-Cœur toucha de sa grâce et appela des ténèbres de l'incrédulité à la lumière de la foi. » ***(Revue liturgique monastique).***

LEMIUS (R. P.), O. M. I. -- Le culte du Cœur Eucharistique de Jésus.

6 fr.; *franco*. . . . . **6** fr. **50**
Etranger . . . . . . **7** fr. »»

Le R. Père étudie la dévotion au Cœur eucharistique, la place que ce Cœur divin occupe dans notre organisation sacramentaire et enfin ses bienfaits. Ouvrage à la fois théologique et pieux, il servira très utilement cette belle dévotion.

TRUPTIN (Abbé E.) -- Les Promesses du Sacré-Cœur. 4e édition. In-12 : 6 fr.; *franco* 7 fr.; Etranger. . . . . . 8 fr. »»

« Cet ouvrage comble une lacune, il ne sera pas de longtemps remplacé. Les Prédicateurs et les Curés ne trouveront pas de meilleurs thèmes d'instructions pour les paroisses et les Congrégations. » (Chanoine Gaudeau).

Le Catalogue de la Librairie TÉQUI sera envoyé, franco, sur demande.